

Pour gagner du temps, il fallait qu'il ne comprenne pas la résolution du 14 juillet, qu'il en donne une interprétation lui permettant de temporiser.

C'est ce qu'il fit, en soutenant que l'O.N.U. ne pouvait envoyer ses troupes que pour « maintenir l'ordre », là où il était troublé, et qu'elle ne pouvait donc en introduire là où l'ordre régnait, c'est-à-dire bien entendu au Katanga où régnait l'ordre belge des colonels Crevecoeur, Champion et Weber. Il était évident qu'une « interprétation » aussi originale ne pourrait résister longtemps à l'examen.

Elle fit néanmoins gagner une semaine de jours extrêmement précieux aux organisateurs civils et militaires belges de la sécession.

Mais le Conseil de Sécurité se réunit à nouveau le 21 juillet. Il lui faut mettre fin à l'« erreur » de M. le Ministre belge des Affaires Etrangères, Wigpy.

Tout le monde sait qu'une nouvelle résolution dissipera l'équivoque qui n'existe d'ailleurs que pour les Belges qui en bénéficient. Les membres du Conseil de Sécurité sont en séance. La résolution tombera le 22 juillet.

A ce moment toutes les garnisons de la Force Publique au Katanga ont été désarmées, sauf une seule : celle de Kolwezi installée dans le camp Nzilo I appelé aussi camp Delcommune.

Il faut faire vite.

La garnison de Kolwezi n'a fait aucune sortie. Il est difficile de lui imputer des troubles. Il est impossible de parler d'une mutinerie.

Mais depuis quatre jours, les officiers belges essaient vainement d'obtenir que les soldats congolais remettent leurs armes sans coup férir (2).

Le jeudi soir, 21 juillet, des forces belges encerclent le camp et l'on fait « donner » l'homme providentiel, l'aumônier Adam :

« Dès le jeudi 21 juillet, raconte le quotidien d'E'ville (3), il s'était rendu au camp pour parlementer avec les mutins, mais ceux-ci, gangrenés de Lumumbisme (4) n'avaient rien

(2) Dépêche « Associated Press » du 22 juillet dans le « Soir » des 24-25 juillet 1960.

(3) L'« Essor du Congo » du 3 août 1960.

(4) L'expression veut dire parait d'ici. M. Lumumba est le Premier Ministre du Congo. Les soldats qui sont fidèles à son gouvernement se refusent de se rendre aux troupes d'invasion et à son gouvernement rebelle, sont « gangrenés de Lumumbisme » et sont donc des « mutins ».

voulu entendre. Ces derniers étaient livrés à eux-mêmes et écoutaient la radio de Léopoldville.

« Debout sur le socle du drapeau, Pierre Adam prend le ciel à témoin que les mutins refusent ses paroles de paix... Le 22 juillet, c'était l'opération militaire (5). »

L'opération militaire est racontée par tous les correspondants de la presse étrangère qui se trouvent au Katanga.

Leur récit est identique (6). Après les vaines tentatives de persuasion de l'aumônier Pierre Adam, les troupes belges qui ont investi le camp et qui se composent, en ordre principal, de huit pelotons de grenadiers, passent, au matin du 22 juillet, à l'attaque, non sans que l'Abbé Adam ait encore une fois, par un diplomate, sommé les Congolais de se rendre (7).

Se heurtant à un feu de mitrailleuses lourdes, les soldats belges essaient un échec.

Les militaires congolais font même prisonniers trois soldats belges ! (8) Le commandant belge fait alors appel à l'aviation tactique. Un Harvard survole le camp. Il essuie un tir de la D.C.A.

Quatre avions entreront alors en lice, armés de rockets (9). Au cours de ce second vol, ils lanceront leurs fusées et ce sera ce qu'un journaliste appellera :

« ... le tournant de la bataille (10). »

« Tandis que les Harvards lançaient leurs "rockets" sur la caserne, les troupes ont attaqué et ont réussi à occuper certains bâtiments. Les Africains se sont défendus avec l'énergie du désespoir. Selon un officier belge, "ils ont combattu avec bravoure et leur tir était précis". »

« Le porte-parole de l'armée belge a souligné que la bataille avait commencé après quatre heures (11) de vaines négociations avec les soldats africains pour qu'ils rendent leurs

(5) Il est difficile de ne pas voir entre cette opération et celle de Manono une analogie qui rend les accusations de piètre irlandais extrêmement vraisemblables. Les « paroles de paix » de l'Abbé Adam ressemblent également à des mensonges, puisque « elles ne sont pas écrites, c'est un déluge de feu et de fer qui s'abat sur les réfractaires ».

(6) La « Cité » des 23-24 juillet 1960; la « Lanterne » des 23-24 juillet 1960; Le « Peuple » des 23-24 juillet 1960.

(7) L'« Essor du Congo » du 3 août 1960; la « Cité » des 23-24 juillet 1960 (rapport).

(8) A l'aube, l'aumônier de la F.P. parle aux mutins. Il est capturé.

(9) L'aumônier Pierre Adam raconte lui-même l'épisode des trois prisonniers à « Force du Congo » d'E'ville (le 3 août 1960) :

« Il nous signale également l'existence d'un des trois soldats belges faits prisonniers au début du combat. »

(10) Le « Peuple » des 23-24 juillet 1960.

(11) La « Cité » des 23-24 juillet 1960.

(12) Comme on l'a vu, d'autres ont parlé de quatre jours.

armes sans coup férir, comme cela s'était produit ailleurs au Katanga.

« Le commandant des troupes belges a déclaré que dans les maisons et dans les dépendances des casernes, ses hommes ont dû, par moments, se battre corps à corps... »

Le communiqué comporte une phrase extrêmement significative que l'on ne retrouve, semble-t-il, que dans deux journaux (12). C'est toujours le porte-parole de l'armée belge qui parle :

« La plupart de ces soldats étaient originaires du Bas-Congo et partisans du gouvernement Lumumba. »

Les autres journaux belges omettent froidement cette partie du communiqué. Le motif de cette omission est très clair.

Nous avons déjà eu l'occasion de souligner le « civisme » spontané de l'ensemble de la presse belge au cours de la crise congolaise. C'était par « civisme » que l'on biffait un texte qui aurait pu ouvrir les yeux des lecteurs de bonne foi.

Ce texte, en effet, signifiait que les soldats congolais que les troupes belges écrasaient à coups de « rockets » n'étaient pas des « rebelles », des « mutins », mais tout au contraire des hommes fidèles à leur gouvernement légitime.

Semblable précision — sans danger à E'ville où l'on savait à quoi s'en tenir — aurait pu donner mauvaise conscience à quelques Belges de Belgique que l'on « dopait », que l'on hystérisait, depuis le 8 juillet. L'on peut dire, avec sérénité et sans pathos, que les soldats congolais tués par les Belges, au camp Nzilo I, seront honorés, un jour, comme des héros de l'Indépendance congolaise.

✱

Le représentant de l'armée belge au Katanga annonce que deux soldats belges et seize « mutins » ont été tués au cours de l'opération.

✱

Tout est clair. Au moment où le Conseil de Sécurité allait expliciter et préciser sa résolution et indiquer que la force des Nations Unies devait « opérer sur la totalité du territoire de la République du Congo "comme une entité" » (13), donc aussi au Katanga, la force d'intervention belge dans cette province

(12) Le « Libre Belgique » du 25 juillet 1960; le « Peuple » des 23-24 juillet 1960.
(13) Le « Monde » du 22 juillet 1960.

n'était hâtée de désarmer la dernière garnison de la Force Publique fidèle au gouvernement central. Dans sa hâte, elle avait dû « mettre le paquet ». C'était fait. Et les journalistes relatant l'événement sur place et le chef des opérations militaires au Katanga même n'avaient pas perçu la nécessité de vaincre la vérité.

Le commandant en était fier. Il voyait déjà un nouveau haut de victoire inscrit sur le drapeau de son régiment : « Nzilo I ».

Mais l'optique du Ministre de la Défense Nationale était évidemment différente. Il avait proclamé, après le Premier Ministre Eyskens — et les ténors de l'opposition socialiste avaient fait chorus à leurs déclarations — que les forces belges n'intervenaient au Congo que pour sauver des vies humaines.

L'histoire de la bataille de Nzilo I telle qu'elle s'était déroulée, telle qu'elle avait été narrée par la presse, ne correspondait évidemment pas à un tel critère.

Le désarmement par la force d'une garnison fidèle au gouvernement légal et qui ne s'était livrée à aucun excès, pouvait difficilement être assimilé à un sauvetage de vies humaines.

Aussi, le jour même de l'opération :

« ... au Cabinet de la Défense Nationale, on déclarait vendredi soir n'en avoir pas encore connaissance (14). »
C'était se donner le temps de la réflexion.

Le brain-trust de M. Gilson travailla toute la nuit à maquiller la situation et voici le communiqué qui fut publié le samedi (15) :

« D'après les renseignements reçus samedi matin à la Défense Nationale, il se confirme qu'une opération de secours a dû être montée dans la matinée d'hier sur le camp de la Force Publique à Nzilo I, près de la centrale électrique établie à environ 30 km au Nord de Kolwezi.

« La garnison de la Force Publique, qui avait accepté le 21 d'adopter une attitude pacifique et qui était la dernière unité F.P. à démobiliser dans le Katanga, a repris le 22 une attitude agressive et s'est emparée de trois soldats belges, gardés en otage et maltraités.

« La vie de ces trois otages étant menacée et les négociations pour leur remise en liberté ayant échoué, une opération

(14) Le « Soir » des 24-25 juillet 1960.
(15) Ibid.

tion de dégagement a été montée dans la matinée du 22. La garnison de la F.P. mutinée ayant ouvert le feu avec des armes lourdes, nos troupes ont fait appel à des avions de la force aérienne.

« Après un premier survol d'avertissement, au cours duquel les appareils furent soumis au feu d'armes lourdes anti-aériennes, nos avions ont répondu par le feu.

« L'opération a fait 2 morts et six blessés légers parmi les troupes belges. Parmi les six blessés se trouvent les trois soldats détenus en otage et délivrés par notre intervention. La garnison F.P. a été neutralisée. »

L'on a rarement eu l'occasion de déceler une falsification étalée aussi crument.

L'armée belge attaque la garnison pour la désarmer. La garnison fait trois prisonniers au cours des combats.

Ces trois prisonniers deviennent des otages.

Et c'est pour délivrer ces otages que l'armée belge est obligée de monter une opération de secours.

C'est donc bien pour sauver des vies humaines qu'on a lancé des grenadiers et des « rockets » à l'assaut du camp Delcommune. C.Q.F.D. Tout commentaire ne pourrait qu'affaiblir ce chef-d'œuvre de mauvaise foi.



L'on aura remarqué au passage que le communiqué officiel, s'il fait état des pertes subies par les forces belges, tait soigneusement le chiffre des morts congolais. C'est là, nous l'avons signalé déjà, une tactique qui remonte au régime colonial. Jadis, l'on expliquait cette discrétion en disant que les noirs avaient l'habitude d'emporter leurs morts.

Cette fois, cette explication n'était pas possible puisque les deux cents survivants de la garnison ont été faits prisonniers.

Et nous savons par le commandement belge au Katanga que l'on avait dénombré seize morts congolais. Mais avouer un tel chiffre dans le communiqué officiel était impensable. La disproportion de seize tués congolais pour deux belges était difficilement compatible avec une simple opération de secours-sauvetage.

Le Premier Ministre Eyskens — qui ne recule vraiment devant rien — renchérit (16) :

« Il y avait des otages blancs à libérer. »

Lorsqu'un mois plus tard, l'aumônier Pierre Adam raconte l'événement (17), il ne parlera pas plus d'otages que ne l'avaient fait, au lendemain de l'opération, le commandant des forces belges d'intervention et le journaliste katangais qui avait suivi l'action (18).

(16) Le « Peuple » du 25 juillet 1960.

(17) Le « Soir » du 27 août 1960.
(18) L'« Essor du Congo » du 25 juillet 1960.

**LA CRÉATION
DE LA
« GENDARMERIE KATANGAISE »**

Simultanément aux opérations de désarmement, les colonels belges accélèrent le recrutement d'une « gendarmerie » au service de la sécession.

Le « triage » auquel ils procèdent dans les camps de « mutants » de la F.P. ne donne que très peu de résultat : cent, peut être deux cents hommes récupérables (1).

Tous les autres sont renvoyés dans leurs provinces d'origine (2) s'ils ne sont pas traités comme des criminels.

Il faut faire appel à des volontaires. L'on recrute des chômeurs, des vagabonds, des repris de justice.

La solde extraordinairement élevée, qu'un budget, alimenté directement par l'Union Minière, permet d'offrir, attire quelques recrues.

Le journaliste belge Pierre Davister, du très colonialiste « Pourquoi pas ? » s'est intéressé à la « mobilisation générale » décrétée par le gouvernement Tshombe (3) :

« J'ai mené une enquête à ce sujet et j'en suis arrivé à de curieuses constatations. Certes, la "mobilisation générale" décrétée par M. Tshombe a galvanisé quelques fiefs de la Cuvakati et contribué à constituer une réserve de quelque sept cents hommes dont la plupart sont — il convient de l'avouer — des chômeurs.

(1) C'est le chiffre maximum, en tout cas, qu'indique J. Gérard-Libois, « Sécession au Katanga », p. 17. L'exemple de Katanga est donné par l'« Essor du Congo » de 22 août 1960.

« Pendant les jours qui ont suivi, le patronat fut épuisé par petits paquets : d'abord les ouvriers qui furent déshabillés d'office, puis ceux qui se désistèrent par suite de la Katanga, et pour finir tout le reste. »

(2) Un grand nombre de ces soldats reprendront du service dans le corps d'armée du général Lumbala à Stanleyville.

(3) « Katanga, *Temps du Monde* », p. 126.

« Ces recrues n'ont pas d'armes, pas de moniteurs, pas d'équipements. Elle sont pour la plupart en haillons mais leur bonne volonté est réellement touchante. A Elisabethville, on les voit sur les chemins de terre qui mènent au camp Simonet faire du "Portez arme" avec des bâtons ou des balais, saluer d'invisibles officiers, mettre en joue "d'imaginaires ennemis". »

Pour faire de la propagande en faveur de sa nouvelle armée, M. Tshombe acceptera de poser pour le photographe couché derrière une mitrailleuse, l'œil dans le viseur, recevant les leçons d'officiers instructeurs belges, au grand chapeau évocateur d'expéditions coloniales (4).

Pendant les premières semaines de la sécession, il n'y a pratiquement pas de force au service du gouvernement de M. Tshombe en dehors des parachutistes belges qui font régner au Katanga l'ancien ordre métropolitain.

Dès le 19 août 1960, le gouvernement belge envoie à Elisabethville un premier contingent d'une vingtaine de gendarmes belges pour servir d'instructeurs à la nouvelle gendarmerie katangaise que l'on forme fébrilement.

Au moment où les forces de l'O.N.U. manifesteront enfin l'intention d'entrer au Katanga, la « gendarmerie » katangaise ne comporte pas plus d'une centaine d'hommes.

Le Premier Ministre Lumumba le savait et c'est ce qui expliquait son extrême impatience d'en finir avec une sécession, qui, dépourvue d'assises populaires, n'avait qu'une poignée de mercenaires à son service.

MM. Hammarikjöld et Bunche — dont on ne sait s'il faut déplorer la naïveté ou la complaisance — se laissèrent prendre au bluff que les conseillers belges de M. Tshombe lui inspirèrent (5).

Alors qu'il n'avait rien à opposer aux forces internationales — en dehors des militaires et gendarmes belges qui n'eussent vraiment pas osé aller jusqu'à combattre, en ce moment, les casques bleus — M. Tshombe impressionna M. Bunche par ses rodomontades et obtint que le Secrétaire général de l'O.N.U. accepte, au moins tacitement, les conditions inouïes qu'il prétendit mettre à l'entrée au Katanga des soldats de l'O.N.U.

La gendarmerie katangaise se battra à mort contre les casques bleus s'ils voulaient forcer l'entrée du Katanga. Des armées populaires se lèveront contre l'agresseur, etc...

Des auteurs extrêmement sympathiques à M. Tshombe ont tenu ce bluff gigantesque (qui ne devait d'ailleurs tromper que ceux qui voulaient bien l'être) (6) :

« Le bluff a toujours réussi, au moins jusqu'à présent à Moïse Tshombe. On se souvient à cet égard de la formidable partie de poker engagée il y a quelques mois lorsque les casques bleus avaient déjà décidé d'occuper militairement l'aérodrome d'Eville. C'est avec une centaine de soldats seulement, armés à la diable et tout juste capables de défilé à moitié correctement, deux bulldozers et une grue (sic) que les forces katangaises étaient parvenues à impressionner les casques bleus au point qu'ils renoncèrent prestement à leur plan.

« Chacun sait, aujourd'hui, qu'il eût pourtant suffi d'une compagnie de Suédois ou d'Irlandais et d'un minimum d'esprit de décision pour balayer ces forces dérisoires. »

Un autre journaliste, E.U. (7), évalue à trois cents les :

« ... anciens soldats de la force publique restés fidèles à leurs officiers lors de la révolte de juillet 1960 (8) »

qui entrèrent dans la « gendarmerie » de M. Tshombe. Cette force dérisoire reçut, au moment où les Belges acceptèrent enfin de laisser la place aux troupes de l'O.N.U., l'appoint de quelques centaines de militaires belges qui troquèrent leur uniforme pour celui de la « gendarmerie » katangaise.

Au moment où, désespérant de voir l'O.N.U. ramener le Katanga au sein du Congo, le Premier Ministre Lumumba rêvait de le reconquérir avec ses propres forces, il se faisait une appréciation fort juste de la résistance qu'il aurait pu y rencontrer : une résistance nulle en dehors de celle des quelques centaines de mercenaires belges entourant les officiers belges qui tentaient de constituer une armée katangaise, après avoir désarmé la Force Publique.

Pierre Davister (9) met les pieds dans le plat :

« On épure à purge que veux-tu l'ex-Force Publique Katangaise et M. Tshombe parle avec fierté du "cadre

(4) « Katanga, Enjeu du Monde », p. 126 : Cette photo qui a paru dans toute la presse belge a été reproduite dans « La Gauche » du 17 septembre 1960. L'« Essai de Congo » du 5 septembre 1960 montre le même M. Tshombe manipulant une arme de précision.

(5) Notamment M. Georges Thyssens. Le « Pourquoi Pas » du 9 septembre 1960.

(6) Pierre Davister et Philippe Toussaint, « Croisements et Casques Bleus », p. 55.
(7) Sans doute Etienne Ugeux qui, frère du Directeur d'Inforcongo et de l'Agence Inforbel, occupa, pendant les premiers mois de la sécession, de hautes fonctions dans les services de l'information de M. Tshombe.
(8) Le « Libre Belgique », des 4-5 août 1962.
(9) Dans « Katanga, Enjeu du Monde », p. 99.

d'élite" de sa nouvelle armée. Cette précision ne trompe cependant personne. *Tout le monde sait que ce sont les forces belges qui constituent ce cadre d'élite et que, si ces forces devaient tourner les talons, toute la République du Katanga s'effondrerait comme un vulgaire château de cartes.*

Faisant le compte de l'ensemble des forces que M. Tshombe aurait pu aligner au moment où l'O.N.U. était sur le point de pénétrer au Katanga, Pierre Davister (10) disait :

« A ce contingent d'originales recrues dont on est en droit d'attendre le meilleur et le pire, selon qu'elles seront abandonnées à elles-mêmes ou sérieusement prises en mains, il convient d'ajouter les effectifs de la police territoriale existante et ce qui reste de l'ancienne gendarmerie au lendemain d'une épuration draconienne imposée par les mutineries de juillet. Au total, et en se montrant large, on obtient ainsi un millier d'hommes auxquels il n'est pas exclu qu'on puisse — avec un peu de chance — ajouter les trois cents volontaires européens dont nous avons parlé. Calculons : 700 + 1.000 + 300 = 2.000. Deux mille hommes. Tel est en vérité, le chiffre des forces katangaises qui doivent faire face au monde... »

C'est après la «révocation» du premier Ministre Lumumba par M. Kasavubu (11) que le recrutement de mercenaires blancs et noirs va s'accélérer.

(10) *Ibid.*, pp. 126-127.

(11) Ce geste inspiré par les conseillers belges et américains du Président de la République fut considéré comme providentiel au Katanga. La «Libre Belgique» du 7 septembre 1960 voyait avec satisfaction qu'«au Katanga, l'acte d'association commis par le soldat Kasavubu a provoqué un certain soulagement. De ce côté mondial, il soude sans l'immédiat, au stade de la libération katangaise. Dans une perspective plus lointaine, il donne des chances à ceux qui veulent instaurer un régime militaire au Congo.»

« Et la position de M. Tshombe en est évidemment renforcée. »

Marc Mikolajczak souligne d'ailleurs dans l'«Essai du Congo» du 7 septembre 1960, le sentiment de soulagement qu'éprouvent les milieux sécessionnistes de Katanga à la nouvelle du geste du Président Kasavubu :

« Nous sommes entrés dans une nouvelle phase de la crise congolaise qui dure depuis près de deux mois. La menace militaire sur le Katanga est évitée. »

Quelle confiance belges de M. Kasavubu ? On avait cru pendant quelque temps pouvoir se contenter le Professeur Van Bilsen mais depuis qu'il a été chargé par le gouvernement belge de tels hautes fonctions, connu d'une récompense, il n'est plus possible de ne pas faire certains rapprochements significatifs.

M. Van Bilsen est entré au cabinet de M. Kasavubu comme « conseiller juridique » au cours de la dernière semaine du mois d'août (« *Cin* », 20/11-8-60). Avant de quitter Bruxelles, il a été reçu par le Premier Ministre belge Eyskens. La révocation est du 5 septembre.

Pierre Davister dans «Katanga, Héros du Monde», p. 207, écrit, sans que M. Van Bilsen ait protesté :

« Le Roi Kasavubu — épaulé par M. Van Bilsen — sortit de son long silence pour révoquer P. Lumumba et plusieurs de ses ministres. »

Il y eut des recruteurs et officines de recrutement partout en Europe occidentale, en Belgique, en France, et Grande-Bretagne spécialement. Des bureaux d'enrôlement furent aussi très actifs en Rhodésie et dans l'Union Sud-Africaine.

Le colonel Trinquier, dans «Notre guerre au Katanga» (p. 32), recrée bien l'atmosphère :

« C'est alors qu'à travers le monde, dans les bars louches de Johannesburg comme dans les mess d'officiers parachutistes des Djebels, aux alentours de la place de Brouckère comme parmi les pieds-noirs du Maroc et de Tunisie, le bruit commença à courir que tout ancien militaire pourrait reprendre du service comme instructeur au Katanga, que les soldes étaient appréciables, que le "baroud" était à prévoir. Il n'en fallut pas plus pour que de Belgique, d'Afrique du Sud, d'Afrique du Nord, de Proche-Orient même et du Canada, une bande d'aventuriers, dans le sens précis « qui court les aventures » et non dans le sens péjoratif du mot, tente de gagner ce Katanga, cœur et richesse de l'Afrique.

« La majorité d'entre eux, cependant, était composée de Belges. »

En Belgique, le recrutement dans les cadres de la gendarmerie et de la police se faisait quasi officiellement, sous le couvert de l'aide technique. Des centaines de gendarmes belges et de très nombreux policiers s'en allèrent au Katanga renforcer les cadres de la «gendarmerie» de M. Tshombe. De nombreux officiers et anciens officiers de la Force Publique repartent comme «techniciens» au Katanga, en accord avec les ministres des Affaires Africaines et des Affaires Étrangères.

Quant aux Américains, Andrew Tully, dans «CIA, Inside Story», revendique la «Central Intelligence Agency» un rôle d'inspiratrice de la décision de M. Kasavubu :

« La CIA était en scène. »

« La CIA le fit d'une façon discrète en répandant le bruit que si le Président Kasavubu était incertain quant à ses pouvoirs constitutionnels, il y avait des "institutions" américaines qui seraient dévouées de lui servir de conseillers. Sans doute Kasavubu savait quels étaient ses pouvoirs mais il était évident qu'il avait besoin d'encouragements, d'appui dans les questions importantes. »

« Là-dessus il se reposa sur les hommes de la CIA qui lui rappelaient qu'il était le détenteur de la compétence de révoquer Lumumba et de former un nouveau gouvernement. » (V. le chapitre de ce livre consacré au Congo, dans «Remarques Congolaises», n° 31-32, du 5-10-1962.)

« Il est certain que les plans devaient se rejoindre. On apprit que M. Van Bilsen s'est, au moins, rendu aux États-Unis quelques jours avant sa nomination au poste de «conseiller juridique» de M. Kasavubu et en rencontre avec le Premier Ministre belge Eyskens. Le même M. Van Bilsen sera l'un des premiers à faire le pèlerinage à Elisabethville, «cœur» du Katanga sécessionniste («Essai du Congo», 15-10-60), que le geste de M. Kasavubu vint à apparaître de sauter.

Si la solde payée aux mercenaires katangais dépassait déjà tout ce que l'on paie aux soldats de toutes les armées du monde : « ... un minimum de 2.000 francs plus "un salaire de la peur" de 6.000 francs (12) »

les salaires et indemnités offerts aux mercenaires blancs dépassaient tout ce que l'on pouvait imaginer.

Ils allaient d'un minimum de 20.000 francs belges à 50.000 francs par mois. Et une prime d'enrôlement de 50.000 francs était versée immédiatement. Des assurances sur la vie étaient contractées. Toutes sortes d'avantages étaient garantis.

Ces mercenaires furent appelés des « affreux ».

J.K. dans la « Libre Belgique » (13) les décrit :

« ... les affreux, ces volontaires européens, recrutés un peu partout, et dont beaucoup, avant de venir ici, baroudèrent en Indochine ou en Corée. Réputés mauvais garçons, ils se donnent des allures de pirates (cheveux hirsutes, moustaches à la gauloise) et font des combattants effrayants. » Pierre Davister complète cette définition (14) :

« Objet de toutes les sollicitudes et de toutes les fiertés, la gendarmerie katangaise sera d'ailleurs considérablement renforcée et — faut ce qu'il faut — on la truffera avec de nouveaux "affreux". »

« Des "affreux" recrutés en Belgique, en Allemagne, en France, en Navarre ou ailleurs. Peu importe, pourvu qu'ils soient sans foi ni loi, aient le goût de l'aventure et le goût du baroud. »

Il en interviewera, après les combats où ils feront des hécatombes dans la jeunesse Balubakat, armée d'arcs, de flèches ou de vieux fusils « Poupou » (15) :

« — Etes-vous satisfaits de votre genre de vie ? »

« — C'est évidemment l'aventure et, plus souvent un travail de "boucher" qu'une véritable guerre. Mais nous sommes bien payés... »

Un autre renchérit (16) :

« On fait "l'affreux" parce qu'on aime le casse-pipe et surtout parce que le casse-pipe peut rapporter gros lorsqu'il dure. Alors on le fait durer et le bas de laine s'enfle,

(12) E.U. dans la « Libre Belgique » des 4-5 août 1962. Le Sénateur américain Thomas Dodd rappelle que le G.I. américain, que l'on crevait le miroir paré, se touche que 13 dollars par mois soit 4.250 francs (« Libre Belgique », 4/5-8-1962).

(13) ... du 17-18 décembre 1960.

(14) « Katanga, Enfer du Monde », p. 254.

(15) *Ibid.*, p. 260.

(16) Davister et Teunisse, « Croisières et Casques bleus », p. 328.

s'arrondit, devient si important qu'on doit tasser le pécule sous des projets de bourgeois. »

Un mercenaire belge, expulsé par l'O.N.U. et débarquant à Bruxelles, déclarera très franchement (17) :

« Moi, je suis un mercenaire. Je ne suis pas parti pour faire œuvre utile mais pour le plaisir. »

Le « Livre Blanc » publié par le Ministère des Affaires Étrangères de la République du Congo, si timide dans la dénonciation des responsabilités belges dans la sécession, si prompt à trouver des excuses au gouvernement belge pour le soutien qu'il a apporté à M. Tshombe, dénonce, sur ce point, l'attitude criminelle de ce dernier (18) :

« Ne trouvant plus auprès du gouvernement belge l'aide nécessaire au maintien de sa gendarmerie, il dut faire appel à tous les mercenaires qui, de par le monde, consentent à offrir leurs services aux causes les plus injustes. »

« Ces mercenaires que bientôt l'on surnomma "les affreux" vinrent soutenir le Katanga dans sa lutte fratricide. Ils étaient principalement de nationalité française, anglaise, irlandaise et sud-africaine. »

« C'est ainsi que Moïse Tshombe oubliant qu'il était Congolais lui-même n'hésita pas à faire appel aux pires ennemis de l'homme noir pour organiser contre ses frères congolais du Nord-Katanga une répression sanglante. Ce n'est pas là, assurément, le moindre de ses crimes. »

Cette force que l'on constitue à la hâte, au moyen du matériel récupéré, après triage, de l'ancienne Force Publique, des quelques centaines de Katangais attirés par la forte solde, des officiers et sous-officiers belges qui troquent leur uniforme pour celui de « gendarme » katangais, des officiers et sous-officiers belges de l'ancienne Force Publique évacués du restant du Congo et que le gouvernement belge a réexpédiés au Katanga et des premiers mercenaires belges et internationaux recrutés à gros prix, les colonels belges, qui sont les vrais maîtres du Katanga, à cette époque, vont l'armer.

Ils disposent, à cet effet, de tout l'armement récupéré par les palans belges sur la Force Publique qu'ils ont désarmée.

Mais ce n'est pas assez, et surtout ce n'est pas assez neuf.

(17) *Id.* « Cité » des 2-3 septembre 1961.

(18) ... p. 33.

Le 7 septembre 1960, l'Agence « Reuter » (19) publiait cette nouvelle :

« Environ neuf tonnes d'armes transportées par avion sont arrivées à Elisabethville venant de Belgique.

« Un porte-parole du ministère katangais de l'Intérieur (20) a déclaré aux journalistes que ces armes étaient arrivées dans le cadre d'un pont aérien continué avec la Belgique.

« Ces armes de petit calibre, comprenant des fusils automatiques, ont été commandées pour la Force Publique, avant que celle-ci se mutine en juillet et sont seulement livrées maintenant. Le porte-parole a affirmé que toute la livraison était envoyée au Katanga et qu'aucune partie n'en irait à Léopoldville. »

Cette nouvelle était accablante pour l'O.N.U. qui avait, au lendemain de la révocation du Premier Ministre Patrice Lumumba par le Président de la République, bloqué dès le lundi 5 septembre au soir, tous les aérodromes (21). En effet, l'atterrissage, le mercredi 7 septembre à l'école d'un D.C.7 Sabena porteur d'une cargaison d'armes belges révélait que la mesure prise par l'O.N.U., quarante-huit heures après qu'elle avait frappé le Premier Ministre Lumumba, n'était pas encore appliquée aux aérodromes katangais.

Mais elle démontrait — s'il en était encore besoin — l'aide militaire que la Belgique apportait à la rébellion.

Sans doute, le ministre Wigny va-t-il dans un télégramme (22) à M. Rothschild, le représentant belge au Katanga, se déclarer :

« ... atterré par la déclaration du porte-parole du gouvernement katangais. »

On n'a pas idée, en effet, de voir un responsable raconter à des journalistes des choses aussi secrètes, par essence, que des livraisons d'armes dans le cadre d'un pont aérien.

Et M. Rothschild va s'empresse de nier non la fourniture du 7 septembre, puisqu'elle a été constatée par des fonctionnaires de l'O.N.U., mais l'existence d'un pont aérien. La livraison des neuf tonnes d'armes est un accident dû à un « fonctionnaire trop zélé » (23).

Personne, dans le monde, ne sera dupe de ce démenti. Du 11 juillet à la mi-août, les Belges ont été les seuls à contrôler l'aérodrome d'Elisabethville. Ils ont donc pu y débarquer toutes les armes que le major Weber et le colonel Crevecoeur pouvaient souhaiter. Et M. Tignée n'avait vraiment aucune raison de parler d'un « pont aérien » s'il s'agissait d'une livraison fortuite, inattendue et inespérée.

L'idée d'une provocation antikatangaise dans le chef de M. Tignée — que tout le monde considérait comme l'âme damnée du ministre Munongo — est évidemment à exclure.



Les disponibilités illimitées mises par l'Union Minière à la disposition de M. Tshombe lui permettront, par la suite, non seulement de se constituer une gendarmerie dont l'importance numérique dépassera celle de la Force Publique coloniale du Congo tout entier (24) mais aussi d'acquérir une aviation importante comportant notamment des avions à réaction Fouga Magister qui joueront un rôle décisif dans les combats contre l'O.N.U. en septembre 1961.



L'on n'en est pas encore là au moment où l'armée belge doit, après des semaines d'atermoiements — semaines largement mises à profit par les colonels — s'en aller officiellement du Katanga.

En ce moment la « gendarmerie » de M. Tshombe n'est encore qu'un bluff, nous l'avons vu, mais un bluff qui va impressionner M. Bunche et convaincre M. Hammarshkjöld.

Les militaires belges qui s'en vont savent que les militaires belges qui restent sont assez nombreux et assez efficaces pour constituer — si on leur en laisse le temps — les cadres de la future armée katangaise :

« 89 officiers et sous-officiers passés de la Force Publique congolaise dans les rangs de M. Tshombe, 326 sous-officiers et soldats volontaires et 70 officiers, sous-officiers

(19) Voir notamment le « Peuple » du 8 septembre 1960.

(20) On apprendra qu'il s'agit du belge Tignée.

(21) Voir Jules Chomé, « Le Gouvernement congolais et l'O.N.U. Un Paradis tragique », pp. 53 et suivantes.

(22) « Congo 1960 », tome II, p. 792. CRISP.

(23) La « Cité » du 8 septembre 1960.

(24) Eric Rouleau écrit dans le « Monde » du 22 août 1962 : « Pour défendre son « indépendance », M. Tshombe a dû passer les effectifs de son armée de quelques milliers à plus de vingt mille hommes (certaines estimations vont jusqu'à trente mille). Il dispose ainsi d'une garde présidentielle supérieure à tous points de vue, à l'armée nationale congolaise aux ordres du gouvernement central, mais absorbant plus des deux tiers du budget de l'Etat katangais. » [La Force Publique, avec le régime colonial, n'a jamais dépassé 25.000 hommes pour l'ensemble du Congo, Katanga compris.]

et gendarmes de la gendarmerie belge arrivés de Bruxelles (25). »

Et le chef d'Etat-Major des troupes belges, le général Gheysen, peut avoir la conscience tranquille lorsque, saluant les premiers contingents, qui quittent Elisabethville, il leur tient ces propos qui font rentrer leur intervention et la sécession qu'ils ont rendue possible et consolidée, dans le cadre qui lui sera désormais dévolu : la défense de la civilisation et du « monde libre ».

La mystification sera complète (26) :

« Je vous dis au revoir. Votre mission n'est pas terminée. Vous allez maintenant rentrer chez vous et tout de suite remonter à la garde que nos forces belges assurent au-delà du Rhin avec les troupes de l'O.T.A.N. pour la protection et la défense de la civilisation.

« Si on ne sauve pas celle-là, celle-ci est fichue.

« Dans cette mission-là, vous continuerez à montrer vos qualités et votre cœur au ventre, comme vous l'avez fait ici. »



Après le rôle joué par les colonels belges au début de la sécession on comprend assez qu'ils aient défendu leur position éminente dans les forces katangaises — comme un chien défend son os —, lorsqu'ils la sentirent menacée par des officiers français que l'évolution de la guerre d'Algérie rendait disponibles pour de nouveaux exploits au service de la même civilisation et du même « monde libre ».

Le colonel Trinquier raconte, dans ses souvenirs (27) les rapports qu'il eut avec l'état-major belge de la gendarmerie katangaise lorsque M. Tshombe songea à le coiffer d'une direction française.

C'est le 5 janvier 1961, en effet, que le colonel Trinquier avait reçu de M. Thyssens :

« ... le conseiller occulte le plus écouté du Président Tshombe et du Vice-Président, Ministre des Finances, Kibwe » qui s'intitulait :

(25) Selon évasion, sans doute inférieure à la réalité, du correspondant à Bruxelles du « Daily Mail » reproduit dans « Congo 1960 », tome II, p. 771, de CRISP.

(26) L'« Etat du Congo » du 16 août 1960.

(27) « Notre Guerre au Katanga », pp. 93 et suivantes.

« Secrétaire général à la Présidence de l'Etat du Katanga » une note indiquant que :

« ... l'Etat du Katanga, ancienne province du Congo belge, séparé du Congo, depuis le 12 juillet 1960, cherchait à recruter en dehors de la Belgique :

- 1) un officier supérieur français pour prendre le commandement de l'armée katangaise;
- 2) une centaine d'officiers et sous-officiers français et allemands si possible. »

Par la suite, M. Thyssens avait apporté au colonel Trinquier une lettre du Président Tshombe lui-même et ne lui avait pas caché les difficultés qu'il avait rencontrées auprès de l'Etat-Major belge d'Elisabethville :

« Les Belges avaient fait valoir sans beaucoup de tact ce que le Katanga devait à la Belgique :

aide matérielle, armement, munitions et, cadres pour une Armée qui en était totalement dépourvue et dont le tiers de la solde était payé par la Belgique, pertes subies au combat uniquement supportées par les cadres belges. »

Son contrat en mains, le Colonel Trinquier est bloqué à Salisbury en compagnie du commandant Foulques et des capitaines de Labourdonnaye et Ege.

M. Thyssens lui dit que les pressions belges sont particulièrement vives à ce moment (28). Las d'attendre le feu vert que doit lui donner M. Thyssens, le colonel se rend à Elisabethville par la route. Il rencontre alors le colonel Weber :

« Je n'ai jamais vu, dira-t-il, un homme, un officier surtout, faire preuve de tant de mauvaise foi avec autant de hardie et de maladresse. »

Le colonel Weber lui ayant signifié qu'il considérait son contrat comme nul et non avenu parce que les conseillers belges n'avaient pas donné leur accord :

« Comme je lui fis remarquer qu'il n'était pas le gouvernement du Katanga mais un simple conseiller, il me répondit sans hésiter : "Au Congo, ce sont les Belges qui commandent". »

Et il doit bien en être ainsi puisque finalement M. Tshombe lui-même devra renoncer à ses services. Il lui fera expliquer

(28) Dans ses ressentiments, le colonel Trinquier impute une grande part de responsabilité à l'avarice Belge qu'il décrit comme un sujet subissant, « répété comme une véritable » qui aurait reçu quarante millions de francs belges pour s'introduire dans l'encouragement de Tshombe et y jouer la carte belge...

par le Ministre de la Défense, M. Yav, les raisons pour lesquelles il est obligé de le faire partir au plus tôt du Katanga :

« Le Katanga n'avait plus de munitions de petit calibre et l'offensive sur Manono avait, pour cette raison, dû être arrêtée. Un convoi de munitions était parti de Belgique, mais les Belges avaient menacé de l'arrêter si je ne quittais pas le Katanga avant le dix mars. »

**L'ESCROQUERIE DIPLOMATIQUE
ET SA
COMPLAISANTE VICTIME : L'O.N.U.**

Aussi habilement que fut montée l'escroquerie katangaise, elle n'eut pu avoir pour le Congo et son premier gouvernement les conséquences tragiques qu'elle a eues, si le Secrétaire général de l'O.N.U., M. Hammarskjöld ne s'était pas si complaisamment laissé duper par elle.

Il nous est impossible ici de refaire l'exposé que nous avons fait dans un autre livre (1), mais il nous paraît indispensable de rappeler succinctement les étapes par lesquelles le gouvernement belge de M. Eyskens et les conseillers belges de M. Tshombe sont parvenus à conduire le Secrétaire général de l'O.N.U. à faire le contraire de ce que le Conseil de Sécurité lui avait prescrit et à mener l'affaire katangaise dans une sombre impasse.

C'est après la proclamation de l'Indépendance du Katanga que le Président de la République, M. Kasavubu et le Premier Ministre M. Lumumba adressèrent leur appel à l'O.N.U. en vue d'obtenir une aide militaire.

Cette aide devait avoir un double objet :

- 1° mettre fin à l'intervention militaire belge, expulser les troupes belges qui avaient envahi le territoire de la République;
- 2° empêcher la sécession de la province du Katanga, cette sécession étant l'œuvre des « impérialistes belges et d'un petit groupe de leaders katangais. »

Le télégramme était explicite à ce sujet (2) :

(1) « Le Gouvernement congolais et l'ONU. Un Paradoxe tragique » aux éditions « Nouveaux Congolais ».

(2) Le texte intégral de ce télégramme a paru dans notre livre (p. 3) auquel nous recommandons de renvoyer désormais le lecteur.

« Accusons gouvernement belge avoir minutieusement préparé sécession Katanga dans le but garder mainmise sur notre pays. Gouvernement appuyé par peuple congolais refuse être placé devant fait accompli résultant de conspiration tramée par impérialistes belges et petit groupe leaders katangais. Ecrasante majorité population katangaise est opposée à sécession, qui signifie perpétuation déguisée du régime colonialiste. »



La résolution votée par le Conseil de Sécurité, le 14 juillet 1960 faisait droit à cette requête.

En même temps que le Conseil :

« ... demande au gouvernement de Belgique de retirer ses troupes du territoire de la République du Congo »

il :

« ... décide d'autoriser le secrétaire général à prendre les mesures nécessaires, en consultation avec le gouvernement de la République du Congo, pour fournir à ce gouvernement toute l'assistance militaire qui peut être nécessaire jusqu'à ce que, par les efforts du gouvernement congolais avec l'assistance technique des Nations Unies, les forces de sécurité nationales puissent être en mesure de l'avis du gouvernement de faire face pleinement à leurs tâches. »

Ce texte ne prêtait à aucune équivoque.

1° Les troupes belges devaient se retirer du « territoire de la République du Congo », c'est-à-dire évidemment de tout le territoire, Katanga compris.

2° Le gouvernement congolais recevra toute l'aide militaire dont il peut avoir besoin jusqu'au moment où des forces de sécurité nationales (pour la constitution desquelles l'O.N.U. doit l'assister techniquement) seront en mesure de « faire face pleinement à leurs tâches ».

Cela signifie, sans conteste possible, que jusqu'au moment où ces forces nationales ne seront pas en mesure de « faire face pleinement à leurs tâches », le gouvernement congolais pourra compter sur l'assistance militaire de l'O.N.U. pour l'accomplissement de ces tâches.

La première de ces tâches est certainement le maintien de l'intégrité du territoire.

Pour mettre fin à la sécession de la plus riche province du pays — sécession qui était l'œuvre des impérialistes belges et

d'un petit groupe de leaders katangais » et qui n'avait été proclamée et ne demeurerait possible que grâce à la présence de ces troupes belges qui devaient s'en aller — le gouvernement Lumbumba allait donc bénéficier de l'assistance militaire de l'O.N.U.



Or, cette résolution extrêmement claire, le gouvernement belge va feindre qu'il ne la comprendra pas.

Ses troupes, il n'acceptera de les retirer du Congo que « graduellement », au fur et à mesure que les forces de l'O.N.U. garantiront efficacement la sécurité. Quant au Katanga, il n'est pas question que l'O.N.U. s'y rende. La sécession katangaise est une question de politique intérieure et l'O.N.U. n'a pas à s'en mêler. C'est le Premier Ministre belge Eyskens, lui-même qui définit la thèse (3) :

« L'O.N.U. a envoyé des troupes pour maintenir l'ordre et il serait inconcevable que l'O.N.U. intervienne pour ou contre l'indépendance du Katanga. »

« Maintenir l'ordre », c'est à cela que doit, pour les Belges, se limiter l'action des forces de l'O.N.U. Ce concept ne figurait pourtant ni dans la requête du gouvernement congolais, ni dans la résolution du 14 juillet. Il n'avait aucune chance d'être admis.

Mais, nous l'avons vu, cette incompréhension devait faire gagner du temps et permettre au major Weber et au colonel Crevecoeur de désarmer la Force Publique fidèle au gouvernement central et de constituer la gendarmerie au service de la sécession. Et puis l'idée du « Katanga = affaire intérieure » était lancée. Elle allait faire son chemin.



Le Conseil de Sécurité, devant l'incompréhension et la mauvaise volonté du gouvernement belge est à nouveau saisi de l'affaire congolaise. Et il vote, le 22 juillet, à l'unanimité une nouvelle résolution dans laquelle il est demandé aux forces belges de se retirer « rapidement ».

Une des décisions vise la situation au Katanga : le Conseil : « ... invite tous les Etats membres à s'abstenir de toute action qui pourrait empêcher le rétablissement du droit et de l'ordre ainsi que l'exercice par le gouvernement du

(3) La « Vie » du 19 juillet 1960.

« Accusons gouvernement belge avoir minutieusement préparé sécession Katanga dans le but garder mainmise sur notre pays. Gouvernement appuyé par peuple congolais refuse être placé devant fait accompli résultant de conspiration tramée par impérialistes belges et petit groupe leaders katangais. Ecrasante majorité population katangaise est opposée à sécession, qui signifie perpétuation déguisée du régime colonialiste. »



La résolution votée par le Conseil de Sécurité, le 14 juillet 1960 faisait droit à cette requête.

En même temps que le Conseil :

« ... demande au gouvernement de Belgique de retirer ses troupes du territoire de la République du Congo »

il :

« ... décide d'autoriser le secrétaire général à prendre les mesures nécessaires, en consultation avec le gouvernement de la République du Congo, pour fournir à ce gouvernement toute l'assistance militaire qui peut être nécessaire jusqu'à ce que, par les efforts du gouvernement congolais avec l'assistance technique des Nations Unies, les forces de sécurité nationales puissent être en mesure de l'avis du gouvernement de faire face pleinement à leurs tâches. »

Ce texte ne prêtait à aucune équivoque.

1° Les troupes belges devaient se retirer du « territoire de la République du Congo », c'est-à-dire évidemment de tout le territoire, Katanga compris.

2° Le gouvernement congolais recevra toute l'aide militaire dont il peut avoir besoin jusqu'au moment où des forces de sécurité nationales (pour la constitution desquelles l'O.N.U. doit l'assister techniquement) seront en mesure de « faire face pleinement à leurs tâches ».

Cela signifie, sans conteste possible, que jusqu'au moment où ces forces nationales ne seront pas en mesure de « faire face pleinement à leurs tâches », le gouvernement congolais pourra compter sur l'assistance militaire de l'O.N.U. pour l'accomplissement de ces tâches.

La première de ces tâches est certainement le maintien de l'intégrité du territoire.

Pour mettre fin à la sécession de la plus riche province du pays — sécession qui était l'œuvre des impérialistes belges et

d'un petit groupe de leaders katangais » et qui n'avait été proclamée et ne demeurerait possible que grâce à la présence de ces troupes belges qui devaient s'en aller — le gouvernement Lumumba allait donc bénéficier de l'assistance militaire de l'O.N.U.



Or, cette résolution extrêmement claire, le gouvernement belge va feindre qu'il ne la comprendra pas.

Sex troupes, il n'acceptera de les retirer du Congo que « graduellement », au fur et à mesure que les forces de l'O.N.U. garantiront efficacement la sécurité. Quant au Katanga, il n'est pas question que l'O.N.U. s'y rende. La sécession katangaise est une question de politique intérieure et l'O.N.U. n'a pas à s'en mêler. C'est le Premier Ministre belge Eyskens, lui-même qui définit la thèse (3) :

« L'O.N.U. a envoyé des troupes pour maintenir l'ordre et il serait inconcevable que l'O.N.U. intervienne pour ou contre l'indépendance du Katanga. »

« Maintenir l'ordre », c'est à cela que doit, pour les Belges, se limiter l'action des forces de l'O.N.U. Ce concept ne figurait pourtant ni dans la requête du gouvernement congolais, ni dans la résolution du 14 juillet. Il n'avait aucune chance d'être admis.

Mais, nous l'avons vu, cette incompréhension devait faire gagner du temps et permettre au major Weber et au colonel Crevecoeur de désarmer la Force Publique fidèle au gouvernement central et de constituer la gendarmerie au service de la sécession. Et puis l'idée du « Katanga = affaire intérieure » était lancée. Elle allait faire son chemin.



Le Conseil de Sécurité, devant l'incompréhension et la mauvaise volonté du gouvernement belge est à nouveau saisi de l'affaire congolaise. Et il vote, le 22 juillet, à l'unanimité une seconde résolution dans laquelle il est demandé aux forces belges de « se retirer » rapidement ».

Une des décisions vise la situation au Katanga : le Conseil : « ... invite tous les Etats membres à s'abstenir de toute action qui pourrait empêcher le rétablissement du droit et de l'ordre ainsi que l'exercice par le gouvernement du

agir, de faire appel à des pays amis, des pays afro-asiatiques, par exemple, voire l'U.R.S.S. elle-même, si les Etats-Unis refusaient leur aide.

Il était extrêmement conscient du danger que représentait l'abcès katangais et de l'urgence qu'il y avait à l'extirper, par tous les moyens et avec l'aide de n'importe qui. A Washington, les bonnes dispositions que le Département d'Etat avait manifestées à l'égard de Patrice Lumumba, à l'occasion de son voyage aux E.U. au lendemain de la Résolution du 22 juillet, s'étaient considérablement altérées, à la suite des démarches de l'Ambassadeur de Belgique, M. Scheyven, auprès de M. Herter et des représentations faites par les alliés occidentaux, la France et la Grande-Bretagne.

En l'absence du Premier Ministre, c'est le Vice-Premier Ministre Gizenga qui proteste (8) :

« Les Nations Unies ont laissé la sécession katangaise se consolider. »

Et, au moment où la Belgique officielle se montrera disposée — en principe — à s'en aller, l'on verra les leaders katangais, inspirés par leurs souffleurs belges d'E'ville, prendre le relais des Belges de Belgique et esquiver le bluff auquel M. Hammarskjöld se laissera prendre.

Le 2 août 1960, le ministre katangais de l'Intérieur, M. Munongo publie un communiqué (9) menaçant :

« Monsieur le Président du Conseil des Ministres du Katanga vient de faire une déclaration dont l'essentiel est que le Katanga s'opposera par tous les moyens au débarquement des forces de l'O.N.U. au Katanga.

« En exécution des mesures prises au Conseil des Ministres, ce jour, j'ai décrété la mobilisation générale des forces armées katangaises (10). Je n'hésiterai pas, si l'O.N.U., malgré le solennel avertissement qui vient de lui être adressé, en même temps qu'aux nations libres du monde, devait passer outre et se livrer à des opérations offensives contre le Katanga, à protéger l'intégrité de notre pays et sa liberté, par tous les moyens dont l'Etat peut disposer,

(8) Le « Monde », du 2 août 1960.

(9) « Essai de Congo », du 3 août 1960.

(10) Nous avons vu plus haut que cette « mobilisation générale » n'avait amené que des déserteurs à croquer les quelques réserves de châtiments et de vagabonds.

en faisant appel même aux forces des chefs coutumiers qui ne veulent à aucun prix de la dictature d'un ministre type Lumumba, ni de la désorganisation, des ruines, des sévices, des meurtres et de la misère qu'amènerait chez nous une telle dictature.

« Nous savons trop qu'en admettant chez nous les forces de l'O.N.U., celles-ci amèneraient dans leurs bagages des sévices de Lumumba, que ce dernier suivrait à bref délai.

« Je demande à tous les habitants du Katanga, sans aucune discrimination, d'obéir à l'appel que je suis amené à leur lancer.

« Vive le Katanga Indépendant. »

S. G. Munongo.

Et le ministre Kibwe renchérit (11) :

« Les forces de l'O.N.U. devront tuer nos soldats pour rentrer au Katanga. »

M. Tshombe tient une conférence de presse (12), le 3 août : « Nous sommes prêts à mourir plutôt que de nous soumettre à l'étranger et surtout à la dictature d'un gouvernement lumumba que l'étranger amènerait dans ses bagages. »

Bien que la plupart des journalistes jouent le jeu et sachent parfaitement que ces menaces sont des rodomonades et que les leaders katangais ne disposent d'aucune force pour les mettre à exécution, l'un d'eux pose à M. Tshombe une question embarrassante. Il lui demande quelles sont les effectifs de l'armée katangaise :

« Ce à quoi M. Tshombe répondit qu'il s'agit là d'un secret que les gouvernements n'ont pas l'habitude de dévoiler. Il déclarera néanmoins que le "Katanga marchera à l'indépendance" et plus particulièrement avec les chefs coutumiers et leurs guerriers. »

A un journaliste demandant ce que le gouvernement comptait faire en pratique pour empêcher l'arrivée des troupes de l'O.N.U., MM. Munongo et Tshombe précisèrent que ces troupes ne recevraient pas l'autorisation d'atterrir et que si elles voulaient néanmoins le faire « elles devront tuer nos gens ».

« Comme on lui demandait de quels moyens disposera le gouvernement, M. Munongo répliqua : "tous les moyens sont bons !" »

(11) Le « Monde », du 2 août 1960.

(12) L'« Essai de Congo », du 4 août 1960.

Il était difficile de se payer davantage de mots à un moment où, d'après Pierre Davister lui-même, il n'y avait strictement rien derrière ces déclarations martiales.



M. Hammarskjöld, qui avait annoncé, finalement, que les forces de l'O.N.U. feraient leur entrée au Katanga le 6 août, va céder à ce pitoyable chantage, s'effondrer devant le bluff.

Il enverra à E'ville son adjoint M. Bunche.

Celui-ci aurait voulu s'entretenir avec M. Tshombe, seul. Il n'en aura pas l'occasion. M. Tshombe sera toujours flanqué de ses conseillers blancs et notamment du major Weber :

« Le secrétaire-général-adjoint espérait un tête-à-tête Bunche-Tshombe. Il dut rapidement déchanter. Non seulement les conseillers européens de M. Tshombe ne quittaient pas le président de la République du Katanga d'une semelle, mais ils passaient résolument à l'offensive et démontraient éloquentement que l'idée katangaise était une idée-bloc adoptée unanimement par des Blancs et des Noirs s'estimant liés et engagés sur le même bateau (13). »

M. Bunche, très impressionné, annonce que le débarquement des troupes prévu pour le samedi 6 août est remis.

Et M. Hammarskjöld, sur le rapport de son adjoint (14) confirme cette remise et convoque le Conseil de Sécurité pour la troisième fois (15).

Le chantre de M. Tshombe pourra constater (16) :

« Politiquement, leur bluff peut payer. Il paie déjà d'ailleurs puisque l'O.N.U. a esquissé un léger mouvement de recul. Or, le temps, pour autant évidemment qu'il soit judicieusement employé (17), travaille très activement en faveur de la cause katangaise. Le nouvel Etat indépendant a besoin de répit pour organiser son armée afin de pouvoir reprendre *graduellement* l'essentiel des tâches assignées aux forces belges. »



Le Conseil de Sécurité se réunit le 8 août.

Le ministre des Affaires Etrangères, M. Bomboko, y pro-

nonce un discours qui constitue une dénonciation extrêmement complète et lucide de l'escroquerie katangaise (18). Ceux qui s'y laisseront encore prendre seront sans excuse désormais :

« Pourquoi y a-t-il donc une résistance au Katanga ? Il s'agit tout simplement d'une résistance provoquée, d'une opposition créée et entretenue par le gouvernement belge. En effet, cette opposition ne se justifie ni sur le plan de la sociologie politique, ni sur le plan militaire, ni sur le plan juridique.

« Sur le plan de sociologie politique, il existe, au Katanga, deux grands partis politiques, savoir, la Conakat, parti de M. Tshombe, et le Cartel katangais, parti du ministre de la Justice, M. Mwamba, membre de notre délégation. L'année dernière, le parti politique Cartel katangais avait remporté une victoire écrasante aux élections communales. Cette victoire constituait un échec pour la Belgique car, quelques années auparavant, des milieux financiers, des milieux du colonat belge avaient lancé l'idée d'un Katanga autonome qui serait constitué en une sorte de dominion ayant des liens étroits avec la Belgique. Or, le Cartel katangais, groupant au moins 70 % de la population de cette province, s'était prononcé pour l'unité du Congo.

« La Conakat, quant à elle, à travers ses leaders, est restée un instrument de la domination colonialiste.

« Ses dirigeants, aujourd'hui, dont M. Tshombe, sont coupés de la population katangaise et ne doivent leur prétendue force qu'à la présence des troupes belges.

« Nous sommes convaincus que le départ des troupes belges fera fondre l'autorité apparente des leaders katangais à la solde de l'étranger.

« Que se passe-t-il au Katanga ? L'occupation militaire du Katanga par les troupes belges a eu lieu à l'initiative des autorités belges, sans même que les autorités congolaises en soient informées. Lorsque ces troupes sont arrivées, elles ont appuyé M. Tshombe et l'ont, en quelque sorte, contraint à déclarer la sécession d'avec le reste de la République du Congo. Les soldats congolais ne voulant pas se soumettre à une telle décision ont été purement et

(13) Davister, « Katanga, Ensis du Monde », p. 119.

(14) Voir le texte du rapport de M. Bunche dans « Congo 1960, tome II, p. 618.

(15) « Courrier d'Afrique » des 6-7 août 1960.

(16) Davister, « Katanga, Ensis du Monde », p. 120.

(17) Et sans avoir vu combien judicieusement, il l'était par les Weber, les Crèvecoeur, les Charpion, les d'Aspremont-Lynden et Ronchild.

(18) Voir le texte intégral dans « La Crise Congolaise », I.R.E.I., document 64. L'absence de ce document dans le remarquable ouvrage de Gérard-Libois et Bonah Verbeke nous paraît une lacune difficilement explicable.

simplement renvoyés du Katanga par le commandement militaire belge.

« Les forces qui s'opposent aujourd'hui sont uniquement des forces belges doublées des milices politiques de la Conakat devenue comme par enchantement la prétendue force de résistance katangaise placée sous le commandement d'un général belge. »

Rien n'est plus vrai, nous l'avons vu. La fragilité de la sécession à ce moment est un fait. Que le Secrétaire général fasse enfin ce qu'il doit faire depuis le 14 juillet et tout s'effondrera, d'un seul coup.



C'est alors qu'interviendra la résolution du Conseil de Sécurité du 8 août 1960, véritable tournant dans la crise, véritable catastrophe pour le Congo et pour l'O.N.U.

Le Conseil de Sécurité tout en incitant la Belgique à retirer immédiatement cette fois ses troupes de la province du Katanga :

« ... réaffirme que la force des Nations Unies au Congo ne sera pas partie à un conflit intérieur quelconque, constitutionnel ou autre, n'y interviendra pas et ne sera pas utilisée pour en influencer l'issue. »

Cette résolution constitue évidemment un détournement des deux premières résolutions. L'obstination belge a payé.

Le ministre des Affaires Etrangères Wigny pourra chanter victoire en expliquant aux députés belges la modification qu'il a obtenue (19) :

Qu'a donc décidé le Conseil de Sécurité ? La première résolution du 14 juillet ne fait aucune distinction. La seconde, du 22 juillet, affirme l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la République du Congo, ce qui vise manifestement le Katanga. Mais la troisième, Messieurs, contient cet alinéa que je vous ai lu et que je vous répète : le Conseil (...) « réaffirme que la force des Nations Unies au Congo ne sera partie à aucun conflit interne, constitutionnel ou autre, qu'elle n'interviendra pas dans un tel conflit et ne sera pas utilisée pour en influencer l'issue ». »

« Grâce à sa persévérance, mais je puis dire aussi grâce à votre prudence diplomatique, M. Tshombe voit reconnaître son existence, reçoit M. Fl. et a l'occasion de lui

(19) Séance du 17 août 1960: la « Crise Congolaise », Inst. Royal des Relations Intern., doc. 76, p. 947.

exposer le point de vue du Katanga. Il joue brillamment sa partie. »



M. Albert Kalonji a, lui aussi, parfaitement compris la portée de la résolution du 8 août.

La « Forminière » (Société Internationale Forestière et Minière du Congo Forminière), sœur de l'Union Minière, fille de la Société générale et qui bénéficie de la même présidence Alairiv de M. Paul Gillet que ces deux autres sociétés, a, dans le Sud Kasai, suivi l'exemple de l'Union Minière au Katanga :

« Reste la Forminière, écrit Davister (20), dont, tout compte fait, Bakwanga est le fief. Jusqu'ici elle a joué le jeu (...) jouer le jeu, qu'était-ce ? Donner simplement à Kalonji des bâtiments pour ses "ministres", une jolie maison pour résidence, des chèques avec des chiffres comportant un nombre impressionnant de zéros pour ses premiers besoins... »

Dès le lendemain de la résolution du Conseil de Sécurité, Albert Kalonji, dans une conférence de presse tenue au Katanga même, va proclamer l'indépendance de l'Etat Minier du Kasai (21).

Expliquant, quelques années après, au cours de son exil en Espagne, cette proclamation du 9 août 1960, M. Albert Kalonji a fait cette déclaration (22) qui — s'il en était encore

(20) Davister, « Katanga, Enjeu du Monde », p. 190.

(21) Le « Peuple » du 10 août 1960.

Notes inédites dérobées du cadre de notre propos en écumant les autres interventions publiques belges inaccessibles avec le seul motif de protection des vies humaines (après, la nuit sur le cas, MM. Tshombe, Wigny et Gillet avaient juré s'en tenir).

Il y eut notamment le scandaleux bombardement de Matadi qui fut le résultat — que l'on sait (la plupart des exils connus par des soldats de la P.P. furent la conséquence de cette telle entreprise). Du propos avec du gouvernement belge, notre intervention n'avait pas d'autre objet que de provoquer les installations du port et d'annuler les sources d'approvisionnement.

Et il faudra un jour décrire l'histoire des interventions militaires au Kasai. L'une d'elles — elle semble avoir eu pour résultat (dans pour but) de rendre possible l'autre — celle de l'Etat minier du Sud Kasai de M. Albert Kalonji.

A Bakwanga, dans les installations de la Forminière, parmi une majorité de Baluba, il y avait environ quatre cents travailleurs belges. Les parents belges ont été exécutés avec leurs enfants. Et J.K. pouvait écrire dans la « Libre Belgique », le 1^{er} août 1960.

« Bakwanga est aujourd'hui le fief exclusif des Baluba et la capitale de grand espoir qu'ils veulent reconstruire en une « province minière. »

Plus tard, plus tard, M. Kalonji proclamait l'indépendance de cet empire de diamant.

L'annonce des gens loyaux à la sécession, c'est une méthode assez nouvelle — abandonnement de la Force Publique fidèle au gouvernement. Katanga — l'Union Minière — l'empire du cuivre, Bakwanga — la Forminière, sœur de l'Union Minière, comme elle fille de la Société Générale — l'empire du diamant.

Non, évidemment, les gens n'ont pas fait que sauver « la vie et la dignité » de leurs compatriotes.

(22) Le « Devoir du Mois », n° 45 d'avril-mai 1966.

besoin — éclairerait de manière définitive un point d'histoire : les responsabilités terribles prises dans la crise congolaise et dans la lutte contre le gouvernement légal de Patrice Lumumba par les grandes sociétés belges, filiales au Congo de la Société générale de Belgique : l'Union Minière du Haut-Katanga, la For minière et le Beceka :

« Ce qui me décida à proclamer l'indépendance est le fait suivant : arrivé à Bakwanga le 23 juillet 1960, je me rends immédiatement auprès de la seule puissance financière de la région, la Compagnie Minière du Beceka, afin de lui demander assistance pour les milliers d'évacués Baluba, arrivant du Nord. Et là, on me fait une réponse non ambiguë : "Faites comme Tshombe, me dit-on, proclamez l'indépendance, nous vous paierons la redevance que nous versons actuellement à Léo.

» "D'ailleurs, ajoutèrent ces messieurs, si vous ne le faites pas, non seulement nous ne vous assisterons pas, mais nous-mêmes, nous lâcherons tout et nous passons la frontière." Qu'aurais-je pu faire ? »



Quoi qu'il en soit, la résolution du Conseil de Sécurité est un fait et le Premier Ministre Lumumba en tirera la suite logique.

Puisque la sécession katangaise est désormais considérée comme une affaire intérieure dans laquelle l'O.N.U. se refuse à intervenir, c'est évidemment au gouvernement du Congo qu'il appartient de la régler.

Et le gouvernement prendra ses dispositions à cette fin, Patrice Lumumba, ministre de la Défense Nationale, enverra ses troupes les mieux armées et les plus sûres au Sud-Kasaï et au Katanga pour réduire les sécessions et rétablir l'intégrité de son pays.

Patrice Lumumba qui était en Guinée, au moment des pourparlers Bunche, avait déjà déclaré (23) :

« Je n'ai pas compris pourquoi le Secrétaire général de l'O.N.U., au lieu d'envoyer des forces de l'O.N.U. au Katanga a préféré parlementer pour la mise en application de la décision du Conseil de Sécurité. Devant cette attitude, nous estimons que le secrétaire général n'a pas joué son rôle dans cette affaire. Le gouvernement du Congo est dans le

cadre de sa souveraineté décidé à prendre ses responsabilités et nous allons donc nous débrouiller nous-mêmes. Aux Américains, aux Russes, et à tout le monde, je dis que l'Afrique demeurera l'Afrique et qu'il n'y a qu'une voie pour sa prospérité, c'est la consolidation de son unité. »

Aussitôt après la troisième résolution du Conseil de Sécurité, lorsqu'il sera constant qu'il n'y a plus rien à espérer de l'O.N.U. pour assurer la sauvegarde de l'intégrité du pays, le gouvernement Lumumba procédera à la concentration des meilleures troupes dont il dispose, au Kivu et au Kasaï. Et lorsqu'il donnera l'ordre d'attaque au général en chef Lundula, il sera mis fin, en quarante-huit heures, à la sécession du Sud-Kasaï et les forces gouvernementales pénétreront dans le Nord du Katanga où, faisant leur jonction avec les forces populaires, animées par la Balubakat, elles vont pouvoir déferler sur les territoires exigus du Sud de la province, fief de l'Union Minière et de M. Tshombe et balayer, pratiquement sans coup férir, le régime de vendus installé depuis quelques semaines sous la protection d'une armée étrangère.



C'est alors que M. Hammarskjöld — portant le cynisme à un comble rarement atteint — considérera que l'affaire katangaise n'est plus une affaire intérieure, que l'O.N.U. a le droit de s'immiscer dans son règlement — non pour ramener ces territoires dans le sein de l'État congolais, et rendre ainsi inutile l'action militaire du gouvernement mais pour interrompre cette action militaire, imposer aux forces gouvernementales un « cessez le feu », bientôt suivi d'une retraite et protéger ainsi, en fait, la sécession.



Il y aura alors — mais ce devrait être la matière d'un autre ouvrage — un véritable synchronisme entre la révocation du Premier Ministre par le Président Kasavubu et la décision de M. Hammarskjöld d'empêcher les forces légales de reprendre par la force le contrôle de la province en sécession.

Il y aura quelques jours plus tard un synchronisme parfait entre l'ordre de cessez le feu imposé aux seules forces gouvernementales par l'O.N.U. (24) et le coup d'Etat du colonel

(23) Puisque les partisans de Kélonzi s'empressent de reprendre Bakwanga à l'armée qui ne peut plus se battre et que les gendarmes du M. Tshombe reprendront les positions dont ils avaient été chassés dans le Nord de la province.

(24) « Essai de Congo », de 8 août 1960.

Mobutu, réduisant Patrice Lumumba à l'impuissance, avant de le conduire à l'emprisonnement et à la mort.

L'éditorialiste de l'« Essor du Congo », M.M., pourra faire quelques mois plus tard cet aveu (25) :

« A notre estime, le Katanga a couru le plus grand danger, lorsque, vers la mi-août, il était menacé au Nord, par deux mille soldats lumumbistes auxquels étaient opposés les trente soldats katangais du peloton Tchene et, à l'Ouest, par l'avance de l'armée nationale au Kasai... »

Et Patrice Lumumba énonçait une vérité historique lorsqu'au cours d'une de ses rares heures de liberté, après le coup d'Etat du colonel Mobutu, il déclara à la presse (26) :

« Partout où ont pénétré dans le Katanga les troupes congolaises, elles n'ont rencontré aucune résistance. Si elles se sont arrêtées, c'est à cause des troupes de l'O.N.U. »

C'était si vrai que l'O.N.U. ayant décidé de créer, pour la protection du Katanga, une zone neutre de 55 km de part et d'autre de la frontière, elle dut organiser un pont aérien pour évacuer les troupes congolaises qui avaient pénétré au Katanga au cours de leur offensive victorieuse. Ce pont aérien transporta plus de deux mille cinq cents soldats (27) et les ramena sur leurs bases de Stanleyville, Léopoldville et Thysville.

Il n'y a donc pas de doute. M. Hammarskjöld, une fois de plus, avait sauvé la sécession d'un effondrement immédiat. Il y avait cette fois été aidé par MM. Kasavubu et Mobutu.



Mais nous avons anticipé, une fois de plus, pour faire comprendre comment sous Patrice Lumumba, le Secrétaire général, M. Hammarskjöld, a, tour à tour, fait jouer et repoussé le concept de l'« affaire intérieure » contre le gouvernement central, l'invoquant lorsqu'il s'agissait de lui refuser l'aide militaire qu'il fallait lui accorder pour l'accomplissement de la tâche essentielle de tout gouvernement : le rétablissement de l'intégrité territoriale du pays, et rejetant ce concept pour empêcher — sous prétexte d'éviter une guerre civile — le gouverne-

(25) Les 30-31 décembre 1960.

(26) Notamment la « Cité » du 26 septembre 1960.

(27) Toute la presse des 19, 21 et 22 septembre 1960. 1.602 vies qu'à Stanleyville. En même temps, les dix avions « Hercules 11 » qui avaient assuré des évacuations au Congo et que l'U.R.S.S. avait, à la demande du gouvernement Lumumba mis à sa disposition, renoués à Moscou. Ils portaient entre sur leur carlingue l'inscription : « République du Congo ».

ment d'accomplir lui-même cette tâche qui lui incombait et qu'il était en train d'exécuter avec succès (28).



Revenons donc à la résolution du 8 août 1960. Elle contenait au moins un élément positif pour le gouvernement central : l'obligation pour la Belgique de retirer non plus « rapidement » mais « immédiatement » ses troupes du Katanga et le droit pour les forces de l'O.N.U. de pénétrer dans cette province.

Ce fut l'occasion pour M. Hammarskjöld de manifester, une fois de plus, sa coupable faiblesse et pour M. Tshombe de remporter un de ses succès les plus substantiels.

Au moment où le Conseil de Sécurité invitait pour la troisième fois le gouvernement belge à retirer ses troupes du territoire du Congo, il y avait plus de 8.600 soldats belges dans la seule province du Katanga (29).

Maintenant que l'essentiel a été obtenu et que le Conseil de Sécurité vient de garantir une sorte de statu-quo à la sécession katangaise, le gouvernement belge ne voit plus d'inconvénient à rapatrier ses troupes. D'autant moins d'ailleurs que, dûment chapitré par ses conseillers belges et conseillé par l'astucieux M. Rotschild, M. Tshombe va parachever le succès et consolider encore sa situation.

Dès le 9 août 1960, M. Tshombe va mettre à l'entrée des troupes de l'O.N.U. au Katanga, dix conditions (30) :

« M. Moïse Tshombe a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que son gouvernement a décidé de laisser entrer les troupes de l'O.N.U. aux conditions suivantes :

» 1) Pas d'éléments d'obédience communiste ou systématiquement hostiles au Katanga dans le contingent des troupes internationales qui sera envoyé, interrogé à ce sujet

(28) Après paradoxal qu'il paraisse, nous ne sommes pas convaincus que M. H. ait été aidé par une faulx invisible main. Nous pensons, qu'accidental, à personnalité accidentelle, il a été, avec une facilité extraordinaire, entouré par la politique belge — appuyée par ses alliés occidentaux et le département d'Etat — à prendre ces positions contradictoires et profondément injustes. Nous avons l'impression que peu avant sa mort, il avait repensé de ses fautes capitales et était décidé à venir avec plus d'honnêteté le gouvernement de successeur de Patrice Lumumba. Le fait qu'il ait, au moment de l'invocation de septembre 1960, permis au représentant du gouvernement central M. Bédouin Davidon d'atterrir à Léopoldville au moment où — prématurément — M. O'Brien avait été victorieux, est indicatif du revirement tardif de M. Hammarskjöld.

(29) Adressé n° 9 au rapport de M. H. au Conseil de Sécurité dans la « Crise congolaise », I.R.R.I., p. 798. Au 14 août ce nombre sera réduit à 3.600 hommes, au 17 août à 2.100.

(30) A.F.P. et A.P. reproduites dans « Congo 1960 », tome II, p. 751. Daviner qui fut, à cette époque, très proche des milieux dirigeants katangais, a raconté que l'ambassadeur Rotschild avait participé à l'élaboration de ces dix conditions.

le président a précisé qu'il avait à l'esprit le Ghana et la Guinée entre autres.

* 2) Engagement de l'O.N.U. de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures du Katanga.

* 3) Le gouvernement du Katanga gardera conjointement avec les forces de l'O.N.U. le contrôle des voies d'accès au Katanga. Il sera seul juge des conditions d'admission ou de refoulement des personnes et des marchandises.

* 4) L'O.N.U. ne mettra pas ses avions à la disposition "des émissaires de Lumumba".

* 5) Elle ne s'immiscera pas dans la justice et l'administration du Katanga.

* 6) Elle ne s'opposera pas à la réorganisation des forces katangaises qui garderont leurs armes. Le gouvernement du Katanga prendra en charge les armes laissées par les Belges à la base de Kamina lors de l'évacuation des troupes belges.

* 7) Le Katanga fera librement appel à tous les experts et techniciens étrangers.

* 8) Le statu-quo politique sera maintenu sur la base de la nouvelle Constitution du Katanga. Le Katanga sera libre d'entrer en pourparlers avec tout gouvernement de l'ex-Congo belge ou d'une partie de celui-ci.

* 9) L'O.N.U. s'opposera dans tout le Congo à l'armement d'organisations paramilitaires politiques.

* 10) Les troupes occupantes de l'O.N.U. ne resteront pas inactives, mais interviendront le cas échéant, contre les fauteurs de troubles au Congo. "Si ces conditions ne sont pas remplies, a précisé M. Tshombe, le gouvernement katangais reste prêt à recourir aux armes."

* Il a ajouté qu'il tenait à ce que l'O.N.U. entre officiellement en négociations avec lui et que lui-même n'acceptait les pourparlers que pour éviter un conflit armé.*

Le Secrétaire général de l'O.N.U. ne pourra évidemment pas accepter officiellement de telles conditions, mais dans son télégramme du 20 août 1960 à M. Tshombe, il lui proposera d'entamer des pourparlers avec lui (31) :

« ... pour des raisons pratiques et en vue de notre désir d'assister à un développement pacifique avec une protection des droits démocratiques de tous, je trouve qu'un franc échange de vues avec vous qui peut me guider dans

(31) *op. loc.*, p. 752.

les instructions à mes représentants et qui peut vous donner des assurances sur les droits que protègent les Nations Unies, est d'urgence.

* Je compte arriver à Elisabethville, vendredi, le 22 août, accompagné par le général Kettani du Maroc (32). Commandant en chef adjoint de la Force des Nations Unies, le général Rikhye de l'Inde, Conseiller militaire auprès du Secrétaire général pour les opérations au Congo, des conseillers civils du Siège de l'Organisation et deux compagnies du bataillon suédois, tous les militaires en uniforme, mais sous mon autorité personnelle exclusive et n'ayant le droit qu'à une légitime défense d'eux-mêmes au cas — que j'exclus comme inconcevable — où ils seraient attaqués.*

Ainsi donc, M. H. avait cette délicatesse, fort appréciée au Katanga, de ne se faire accompagner que par des troupes blanches. Il allait ainsi au-devant des exigences — ingénument racistes — de la direction de l'Union Minière du Haut-Katanga qui avait peur que l'arrivée de troupes noires impressionne désagréablement le personnel de sa société (33) :

« L'arrivée de troupes de l'O.N.U. peut tout remettre en question.

.....

« ... l'arrivée de certaines unités des Nations Unies — inutile de préciser lesquelles — provoquerait à coup sûr la débandade parmi notre personnel.*

M. Tshombe exulte. A un journaliste de la « Lanterne » (34) qui l'interviewe, il proclame :

« M. H. par ses télégrammes, par sa visite, reconnaît implicitement l'indépendance du Katanga.*

Le ministre belge des Affaires Etrangères, M. Wigny, qui se voyait d'un coup consolé et payé de toutes les avanies qu'il avait subies à New York confiait à la presse (35) :

« Au Katanga, Tshombe accroît ses chances.*

M. Tshombe, dont l'autorité est enfin reconnue internationalement, peut se payer le luxe d'accueillir M. Hammarskjöld

(32) Ce général qui assurait, dès ce moment, une garde honnête au Premier ministre Lumumba et assurait la formation des parlements sur lesquels allait porter appui le coup d'état de son élève Nkunda.

(33) Le « Monde » du 12 août 1960.

(34) — du 12 août 1960.

(35) Le « Soir » du 17 août 1960.

jöld par ces paroles qui devaient avoir, pour le délicat M. H., un son singulièrement ironique (36) :

« Je vous souhaite la bienvenue. Je suis heureux de votre arrivée que je souhaitais depuis longtemps. »

M. Hammarskjöld, après les conversations tout empreintes de cordialité, qu'il aura avec M. Tshombe et le comte d'Aspremont Lynden (37), va donner toutes les assurances qu'on attend de lui (38), non seulement en privé à ses interlocuteurs mais à son commettant :

« Il a fait savoir au Conseil de Sécurité qu'il n'entendait nullement utiliser la force des Nations Unies au Congo au nom du gouvernement central congolais pour faire accepter du gouvernement provincial du Katanga des décisions contre son gré, ni pour offrir une protection spéciale au Katanga à des représentants civils ou militaires du gouvernement central en dehors du mandat général de la force pour le maintien de l'ordre. »

Le ministre Monongo pouvait dès lors déclarer (39) :

« M. H. accepte les conditions de M. Tshombe. »

Et M. Tshombe lui-même, proclamer (40) :

« Le Katanga pourra continuer sur la voie où nous l'avons engagé. »

Pierre Davister, de son côté, rédigeait ce bulletin de victoire, strictement conforme à la réalité (41) :

« Huit conditions sur dix virtuellement acceptées dont celle ayant trait au fait que l'O.N.U. ne procédera pas au désarmement des forces katangaises, ne s'opposera pas à l'organisation, la préparation, l'entraînement de ses forces !... C'était plus qu'on ne pouvait espérer. L'équipe reine d'Aspremont Lynden-Rotschild n'en croyait pas ses yeux ! Le petit-ambassadeur Rotschild surtout éclatait littéralement de joie et il suffisait de voir ses yeux pétiller d'allégresse, d'entendre ses petits rires flûtés, pour comprendre qu'il n'était pas étranger à l'élaboration de la table des dix commandements de Moïse (42). »

(36) Le « Peuple » des 11-14 août 1960. Il avait bien fallu, sans l'avoir vu, le maris subre, empêcher le débarquement du Secrétaire général, n'aurait été, la course « ventre à terre » de l'ambassadeur Adam.

(37) Voir la photo de la rencontre dans la « Libre Belgique » du 16 août 1960.

(38) Le « Monde » des 14-15 août 1960.

(39) Le « Soir » des 14-15 août 1960.

(40) Le « Soir » des 14-15 août 1960.

(41) « Katanga, Enjeu du Monde », p. 154.

(42) Le même Davister écrit (p. 209) que la constitution du Katanga serait ainsi l'œuvre de M. Robert Rotschild. Mais Gérard-Libois et Benoît Verhaeghe qui méritent davantage de confiance, dans « Congo 1960, T. II, p. 754, écrivent que cette constitution a été préparée et rédigée par le Professeur René Clement de l'Université de Liège.

Et le même journaliste pouvait délivrer aux grands artisans belges de la tragique supercherie katangaise, ce brevet qu'ils avaient amplement mérité (43) :

« Il faut convenir d'une chose : les intérêts belges furent souvent placés dans des mains moins heureuses. Le major Weber, les d'Aspremont Lynden et Rotschild connaissent visiblement la musique et, partant, ont un art consommé de faire des gammes. »

et encore (44) :

« Une chose est certaine : l'orchestration du coup de dés katangais est loin d'être facile et s'il n'y avait sur le podium l'étonnante équipe belge d'Aspremont Lynden-Rotschild, il saute aux yeux qu'il conviendrait de songer très sérieusement aux valises... »

Sans autre force armée que les troupes belges — inutilisables contre les forces de l'O.N.U. — et quelques centaines de figurants katangais à qui l'on n'avait pas encore eu le temps d'apprendre à manier leurs armes, mais en conjuguant habilement les pleurnicheries obstinées de M. Wigny à New York, les rodomontades des officiers belges à E'ville et les menaces de MM. Tshombe et Monongo, l'on avait obtenu un résultat que les meilleurs amis de la sécession katangaise n'auraient jamais osé espérer (45) :

« Certes toute la solution katangaise a reposé jusqu'ici sur un bluff formidable qui a permis une première chose sensationnelle et unique dans l'histoire du monde. N'a-t-on pas vu, en effet, le Secrétaire général de l'O.N.U. accepter d'entrer en pourparlers officiels avec un Etat non reconnu ? »

Le Secrétaire général de l'O.N.U. avait mis le doigt dans l'engrenage. Il allait être entraîné beaucoup plus loin.

Non content de traiter avec le président d'un gouvernement provincial comme avec un chef d'Etat — ce qui était déjà, en soi, profondément inadmissible et contraire à la mission qui lui avait été confiée le 14 juillet par le Conseil de Sécurité —, non content de traiter ce rebelle sur un pied d'égalité avec le gouvernement légitime — ce qui était profondément révoltant —, non content de rester neutre dans un conflit qu'il avait — contrairement à la réalité — décidé de considérer comme

(43) *op. cit.*, p. 97.

(44) *op. cit.*, p. 106.

(45) *op. cit.*, p. 136.

une « affaire intérieure », il allait — on le sait — violer délibérément la règle qu'il s'était, lui-même, tracée et intervenir dans les « affaires intérieures » de la République du Congo, pour régler, contre le Premier Ministre Lumumba, un conflit constitutionnel et pour protéger l'Etat fantoche de M. Tshombe contre l'action militaire entreprise par le gouvernement légal en vue de mettre fin à la sécession.

Comme on comprend que le journal des colons ait rendu hommage à M. Rotschild, au moment où, sa mission terminée et couronnée de succès, il allait quitter Elisabethville.

« Faut-il rappeler — lit-on dans un éditorial (46) — le jeu diplomatique et très fin joué par M. l'Ambassadeur Rotschild qui conseilla le gouvernement katangais lors de son différend avec M. Hammarskjöld et les Nations Unies ? Et cette partie, le Katanga l'a gagnée alors que le jeu était serré et qu'il ne fallait pas perdre un seul atout. M. Rotschild se glissa dans les mailles que dressait au Katanga le monde entier et parvint à l'en faire sortir avec les honneurs. Le Katanga est sorti plus fort de cette bataille diplomatique qui tint l'opinion mondiale en haleine pendant de nombreux jours.

« Ils (MM. d'Aspremont Lynden et Rotschild) furent tous deux d'honnêtes hommes gagnés à la cause katangaise qu'ils servirent loyalement et de toutes leurs forces. Ils ont été pris à leur propre jeu. M. Rotschild poursuivait d'ailleurs cette cause d'Elisabethville à Bruxelles, de Bruxelles à New York, de New York à Elisabethville. »

M. Robert Rotschild, lui-même, prenant congé de M. Tshombe au cours d'une réception d'adieu offerte en son honneur, allait manifester spectaculairement ses sentiments (47).

Après avoir opposé au « désordre de l'anarchie » dans lequel avait « sombré l'ancien Congo belge »

« ... la sagesse d'un grand homme d'Etat et le courage d'un gouvernement clairvoyant »

M. Rotschild avait félicité M. Tshombe :

« ... la proclamation de l'indépendance le 11 juillet 1960 a mis le Katanga et sa population à l'abri de l'influence perverse de Lumumba.

.....

« Vous vous êtes affirmé le chef incomparable d'un gouvernement plein de courage.

.....

« Avant de terminer, vous me permettrez, Monsieur le Président, de vous dire particulièrement tout le respect et, si vous me permettez d'ajouter, toute l'affection que j'ai senti grandir en moi envers votre personne.

« Je suis fier et heureux d'avoir travaillé à votre côté et à côté de vos ministres. Je sais que votre personne grandira encore et que vous-même et les membres de votre gouvernement, vous êtes destinés à jouer dans l'Afrique réconciliée de demain un grand rôle. »

A son arrivée à Bruxelles, M. Rotschild, débarquant, allait déclarer à la presse (48) qu'il

« ... s'adonnerait de toutes ses forces à la défense de la cause du Katanga qu'il estime être une cause juste. »

On sait qu'il a tenu sa promesse.

(46) du 15 octobre 1960.

(47) « Essai du Congo » du 27 octobre 1960.

(48) « Essai du Congo » du 21 octobre 1960.

**LA PRÉTENDUE
« RÉSISTANCE PATRIOTIQUE »
DU PEUPLE KATANGAIS**

Nous avons vu (1) que si la sécession était voulue par les blancs du Katanga, les noirs y étaient, dans leur ensemble, hostiles et qu'il n'était pas vrai qu'une majorité s'était prononcée en faveur de la sécession.

Les combats contre l'O.N.U., en août-septembre 1961 — lorsque Patrice Lumumba disparu, il apparut aux puissances occidentales qu'une certaine unité du Congo pourrait leur être plus profitable que le sauvetage du seul Katanga —, donneront aux partisans de la sécession une nouvelle occasion de mystification.

Les forces de l'O.N.U., mal préparées à cette première épreuve de force, dépourvues de toute couverture aérienne, avaient subi de sérieux revers.

Les partisans de M. Tshombe chantèrent victoire. Et l'on chercha à accréditer le mythe d'une résistance populaire et patriotique à l'agression onusienne :

« Le Katanga, écrit un journal tshombiste de Bruxelles (2), vient de démontrer valeureusement qu'il n'était pas téléguidé par les Belges.

« M. Tshombe a montré qu'il n'était pas une marionnette. Le peuple katangais a montré qu'il se trouvait derrière M. Tshombe. »

C'était là une nouvelle escroquerie. La résistance à l'O.N.U. n'avait pas été le fait du peuple du Katanga, ni même de la gendarmerie katangaise.

Seuls les blancs s'étaient battus, prouvant une fois de plus

(1) Au chapitre I « La sécession n'était pas voulue par le peuple katangais ».

(2) La « Libre Belgique » des 16-17 septembre 1961.

que la sécession était bien « leur » cause et qu'ils étaient prêts à se sacrifier pour elle.

L'O.N.U. avait raison de croire qu'une fois l'opération-désarmement des officiers belges et mercenaires réalisée, la « gendarmerie » katangaise se débanderait, prouverait son inefficacité, se laisserait neutraliser sans combattre.

L'événement a prouvé que cette force n'a pas — à quelques rares exceptions près — réellement combattu.

Mais l'O.N.U. n'avait pas compté avec les officiers belges qui, assez nombreux, avaient échappé au rapatriement, avec les mercenaires qui avaient pris le maquis, avec les civils blancs décidés à se porter volontaires (3).

Pour certains civils, c'est déjà une longue tradition. Un reporter de l'Agence France-Presse (4) raconte ce qu'il a vu, pendant les premiers temps de la sécession, à Kamiana, à la frontière du Katanga et du Kasai, où l'on attend de pied ferme, l'arrivée des troupes « lumumbistes » :

« La petite ville est remplie, non seulement de soldats katangais, mais de francs-tireurs, vêtus de tenues kaki sales du corps des volontaires européens (C.V.E.).

« Il s'agit d'une soixantaine de colons hirsutes, mal lavés et redoutables. Ils portent fièrement au bras des brassards portant C.V. Ils sont armés de mitraillettes, de fusils-mitrailleurs, de grenades. Leur chef est un planteur de tabac aux cheveux gris à la forte carrure. Son nom est Wouters d'Oplinter. Il est depuis trente ans dans le pays. Sa femme Mireille dirige le ravitaillement et coupe les sandwiches. Mais elle a aussi son fusil.

« "Il y a trente-deux blanches comme moi prêtes à combattre, dit-elle". »



Ce sont ces hommes-là, ces volontaires, ces mercenaires, ces officiers en rupture de ban, qui se sont battus, pratiquement seuls.

Ils ont été aidés, renseignés, protégés par l'ensemble de la population européenne (5). La même population blanche se montrait profondément hostile aux forces de l'O.N.U.

(3) Elle n'avait pas compté non plus avec les avions Fouga-Magister, achetés par le gouvernement Tshombe et qui, pilotés par des blancs, ont pu, sans aucune aide de D.C.A., harceler sans relâche les forces et les positions de l'O.N.U.C.

(4) Reproduit dans « Congo 1960 » de CRISP.

(5) Voir le rapport du général de l'O.N.U., McKeown, dans la « Libre Belgique » du 25 septembre 1961.

C'est ainsi que onze soldats irlandais de l'O.N.U. ayant été capturés au cours d'une attaque contre la radio de la mission catholique :

« ... les douze autres Irlandais s'étaient réfugiés dans des maisons appartenant à des Européens, mais ces derniers les ont livrés aux forces katangaises (6). »

Le Président Nehru pouvait dire :

« Il apparaît que les combats contre l'O.N.U. au Katanga sont organisés et dirigés par des mercenaires européens qui ont déclaré la guerre aux Nations Unies et à ceux qui les soutiennent. »

Les officiers mercenaires qui se sont cachés ont réapparu dans les lieux publics :

« ... se vantant ouvertement qu'ils dirigeaient les opérations militaires et conduisaient les attaques (7). »

On voit des officiers européens en instance de rapatriement :

« ... au volant des voitures blindées et des véhicules de reconnaissance (8). »

Notre propos n'est pas de narrer les combats. Ce qui compte à nos yeux c'est que les populations noires et même les gendarmes noirs se soient désintéressés de ces combats. La sécession n'est pas, n'a jamais été leur affaire.

Un officier indien d'Etat-Major de l'O.N.U. — à la veille de la seconde opération de l'O.N.U.C., décisive celle-ci — s'était vu poser par Eric Rouleau (9) la question suivante :

« ... Mais comment dix mille cinq cents "casques bleus", la totalité des effectifs de la force internationale du Katanga, pourront-ils venir à bout de la résistance de plus de vingt mille soldats katangais, appuyés par une partie au moins de la population ?

« La question provoque un grand éclat de rire de l'officier d'Etat-Major : "Croyez-vous à la propagande katangaise, nous demande-t-il. Savez-vous que les militaires katangais

(6) Le « Monde » du 19 septembre 1961. Le colonel Trinquier, dans « Notre Guerre au Katanga », p. 117, raconte la capture des Irlandais :

« Les arriérés de cette étonnante défaite étaient une fois de plus, avec le major belge Mounaux, des officiers du groupe français, notamment le capitaine Lathionne et le capitaine de Clery, qui conçut et mena les opérations. »

(7) « L'Afrique » des 16-17 septembre 1961.

(8) Le « Cité » des 16-17 septembre 1961.

(9) Le « Monde » du 29 août 1962.

qui se sont vraiment battus constituent une poignée d'hommes ?

« Que la population s'est tenue prudemment à l'écart des combats, laissant aux mercenaires et aux têtes brûlées parmi les colons européens le soin d'organiser la résistance ». »

A propos de ce défaut de combativité des gendarmes katangais, le témoignage de cet officier supérieur de l'O.N.U. est confirmé par les déclarations de trois « affreux » interviewés par Pierre Davister (10). Il en était tellement ainsi que le commandant Faulques (11) :

« ... était partisan de la création d'unités homogènes ne comptant que des éléments européens (12). »

C'eut été évidemment donner au combat son vrai visage, celui d'un combat de blancs pour le maintien de leurs privilèges et de leurs profits.

Les nécessités de la propagande exigeaient qu'on y associe des figurants noirs. Mais cette bataille, ils le savaient, ne les concernait pas.

LE KATANGA, OASIS DE PAIX

(10) « Katanga, Esprit du Monde », pp. 261-262.

(11) Ce « spécialiste » engagé avec le colonel Trinquart. On se souvient que le commandant Faulques s'était vu sévèrement critiqué par les « interrogatoires » de la villa Sures, à Alger.

(12) Davister et Toussaint, « Croisettes et Casques bleus », pp. 212-213.

Ce fut un des slogans les plus répandus de la propagande en faveur de l'indépendance du Katanga que de vanter l'ordre et la paix qui y régnaient comparativement au restant du Congo.

Ce fut aussi l'une des escroqueries les plus grossières. A l'exception des trois grands centres d'Elisabethville, Jadotville, Kolwezi où continua à régner le vieil ordre colonial (1), il n'y a pas une des provinces du Congo qui ait connu tant de troubles, pas une qui puisse, à la fin de l'année 1960, aligner un tel palmarès de batailles et de répressions. Bien plus, à la fin de l'année 1960, il y avait eu certainement plus de morts — blancs et noirs — au Katanga que dans tout le restant du Congo —. Il serait impossible de faire le relevé de tous les troubles sanglants suscités dans le seul Katanga, presque toujours par la politique criminelle de M. Tshombe et des hommes qui l'ont inventé ou soutenu.

Le 7 août 1960 à Dilolo, l'on compte huit morts congolais.

Le 13 août 1960 à Jadotville, trois morts, de nombreux blessés.

Le 23 août 1960 à Albertville, de nombreux blessés.

Le 3 septembre 1960 à Kamina, huit morts africains.

Le 5 septembre à Malemba-Nkulu, huit morts africains, officiers belges au service de M. Tshombe (2) tués au cours des opérations de « nettoyage ».

(1) Renforcé même puisque d'après Pierre Devèze lui-même (« Pourquoi ? » du 30 décembre 1960 et « Katanga, Tangu du Monde », p. 209) il y avait plus de fonctionnaires belges à Elisabethville en décembre 1960 qu'il n'y en avait à la date de 30 juin !

(2) Le capitaine Jacquemart et l'adjudant Marcel Lanin.

Le 9 septembre, des avions de la gendarmerie mitraillent des rassemblements, brûlent des villages, en lançant des chapelets de grenades incendiaires (3).

Le 13 septembre, la répression d'un soulèvement dans les quartiers africains de Manono fait 70 morts.

Le même jour, un train de gendarmes est lapidé.

Le 15 septembre, la gendarmerie « nettoie » les abords de la gare de Luena et tue soixante-huit membres de la Jeunesse Balubakat.

Le 16 septembre, huit cents Baluba s'attaquent à la gendarmerie de Manono. « Ils tombent comme des quilles » (4).

Le même jour, la gendarmerie ouvre le feu sur des manifestants à Bukana.

Deux Européens sont enlevés à Luena.

Le 23 septembre, troubles à Pweto. Le 27 à Kabondo.

Le 27 septembre, deux Européens sont tués dans la région de Kongolo.

Le 28 septembre à Malemba-Nkulu où la population européenne est évacuée. Le même jour à Mitwaba, incendie de cases. Plus de 20 morts africains. Les blancs évacuent Kabongo.

Une vingtaine d'Européens ont été tués depuis le 9 juillet. Quatre ont disparu. Un est prisonnier des « rebelles ».

Le 29 septembre, des Baluba armés attaquent le bureau de la direction du Parc National de l'Upemba.

Le 2 octobre, vingt africains sont tués à Mitwaba.

Le 7 octobre, des « accrochages » à Kabondo, Dianda, Pweto font une vingtaine de morts dont un Européen, une femme et un enfant.

A Kabalo, où la tension monte, il y a près de soixante tués en 24 heures.

Le 9 octobre, huit Européens sont tués à Kabalo.

Le 10 octobre, l'administrateur et sept gendarmes tombent dans une embuscade à 17 km de Kabalo. Ils sont tués à coups de machette et jetés dans le fleuve.

Le même jour, à Zofu, à 13 km de Kabalo, plusieurs gendarmes et quatre Européens : le commissaire de police, son adjoint et deux agents d'une société cotonnière sont tués.

Le 11 octobre, six tués à Mitwaba.

A Kialo, un administrateur africain, son adjoint, un policier et deux soldats katangais sont tués.

Une mission de religieuses franciscaines est pillée. On compte cinquante tués en une seule semaine.

Le 15 octobre, les blancs de Luena se réfugient dans le couvent de la ville.

Un sous-lieutenant belge est tué, trois Belges dont un commandant, un policier et huit gendarmes katangais sont blessés.

Le 17 octobre, vingt-deux Baluba sont tués à Kibongo et Kongolo.

Un train de marchandises est arrêté à 90 km d'Albertville.

Le 29 octobre, le grand chef Kabongo est exécuté avec plusieurs de ses adjoints par des hommes de sa tribu qui lui reprochent d'avoir trahi son pays et son peuple au profit de la sécession.

Le 2 novembre à Kolwezi, cinq Africains sont tués, quinze blessés.

Le 3 novembre, sept tués, un blessé.

Le 7 novembre, cinq villages près de Pweto sont incendiés. On ne peut compter les morts et les blessés.

Le 9 novembre, une patrouille d'Irlandais tombe dans une embuscade : quatre tués, sept disparus.

Le 16 novembre, trente-trois Africains sont massacrés à Manono.

Trois jours après, on y dénombre six nouveaux cadavres. Et ce n'est pas fini...

A la lecture de cette nomenclature qui ne couvre que quelques semaines, l'on peut mesurer la mauvaise foi de ceux qui vantaient la paix et la sécurité du Katanga.

(3) La « Cité » de 9 septembre 1960.

(4) La « Libre Belgique » des 17-18 septembre 1960.

**UN BÉNÉFICIAIRE
DE LA SÉCESSION :
L'ÉGLISE CATHOLIQUE**

*Mesdames et messieurs !
Vous n'êtes pas des pêcheurs de lune et vous ne
sculptez pas dans les nuages.*

Mgr Cornelis,
dans un discours
du 20 mars 1959

(« Essor du Congo », 23-3-59)

L'on a vu plus haut que les Pères de Dom Bosco avaient très rapidement touché le prix de leur zèle au service de la Sécession katangaise. La station catholique de radio du Katanga — « Radio Collège » — voit quadrupler ses longueurs d'ondes, tripler ses heures d'émission et le nombre de langues dans lesquelles elle peut émettre (1).

Très rapidement, les Pères Jésuites, qui n'avaient pas de résidence à E'ville, ouvriront, dans la capitale de M. Tshombe (2) une « résidence Loyola », pour rendre plus faciles leurs contacts avec les étudiants de l'Université que le régime, sous la bénédiction de Mgr Cornelis, évêque d'Elisabethville, va cléricaiser.

Au lendemain de la résolution du Conseil de Sécurité du 9 août 1960 — qui, on s'en souviendra, garantit en quelque sorte le statu-quo au gouvernement de M. Tshombe — et après avoir pris acte des accords avec M. Hammarskjöld, qui permettront la consolidation de la sécession, Mgr Cornelis, dans une allocution radiodiffusée le 14 août 1960 (3), fera le point et marquera sa satisfaction :

« Sans doute, la douche écossaise que nous subissons jusqu'à présent, est loin d'être agréable. Mais les tout derniers événements ne sont-ils pas — à les juger froidement et lucidement — de nature à nous tranquilliser ?

(1) « Bulletin Salmien », 1960, n° 1, p. 18.

(2) Dans l'ancien palais de l'avocat Rubbens qui, n'étant plus persona grata au Katanga, avait quitté E'ville.

(3) « Essor du Congo » du 16 août 1960.

» Chaque jour qui passe dans l'ordre et la paix, n'est-ce pas une petite victoire ? (4)

» Maintenant que les grosses émotions sont définitivement écartées et que la situation commence à se tasser...

» Ayez confiance ! Si, par malheur, les choses se gâtent un jour, mais vraiment se gâter, je vous le dirai franchement et sans faire d'entourloupettes. Mais nous n'en sommes pas là aujourd'hui ! Très loin de là, croyez-moi ! »

L'Eglise, au Congo, a réussi ce tour de passe-passe de faire apparaître le Premier Ministre Patrice Lumumba comme le représentant du communisme, c'est-à-dire de Satan lui-même en Afrique. Le gouvernement de Patrice Lumumba a, dans son projet de déclaration (5), osé proclamer la liberté de religion dans un pays où l'autorité coloniale avait, sous la pression des missionnaires, traqué les religions autochtones (6), la « séparation absolue entre l'Etat et l'Eglise » dans un pays où les missionnaires avaient toujours eu plus de pouvoir réel que les administrateurs, et osé dire que :

« La République du Congo sera un *Etat laïc*, démocratique, gouverné par le peuple pour le peuple. »

Ce fut une levée de boucliers. Les milieux religieux de Léopoldville déclarèrent au Premier Ministre une guerre à outrance — à laquelle la mort même de Lumumba ne mettra pas fin.

Mgr Malula, l'évêque auxiliaire de Léopoldville, répond au nom de la hiérarchie, à la déclaration gouvernementale (7) :

« La religion n'est pas quelque chose d'importé dans ce pays. *Le laïcisme*, au contraire, ce *déchet de la civilisation occidentale*, importé au Congo par les ennemis de Dieu, n'est nullement de nature à nous ennoblir.

» Faut-il introduire dans notre Congo ce *sous-produit de la civilisation occidentale* qui, dans certains pays d'Europe, a été encore récemment à l'origine de luttes scolaires vaines et stériles ? Non. Pour les vrais nationalistes congolais, pour tous ceux qui aiment sincèrement ce pays, le laïcisme est un attentat à la vie religieuse du peuple bantou dont

la vie privée, familiale et publique est tout entière imprégnée de sens religieux.

» Je fais un appel solennel à tous ceux qui sont fiers et jaloux de leurs richesses traditionnelles pour repousser le matérialisme athée comme le pire des esclavages et comme étant diamétralement opposé à toutes les tendances religieuses de l'âme bantoue. »

D'aussi mâles paroles eurent évidemment leur écho à Elisabethville. M. Kiwele, ministre katangais de l'Education nationale (8), inaugurant la nouvelle Université de l'Etat, préalablement épurée par le colonel belge Champion de ses éléments « libre examinateurs » catalogués « à gauche » et le nouvel Institut Technique Supérieur d'Etudes Sociales du Katanga (9), allait exprimer une conception identique à celle du prélat Mu-kongo (10). Se félicitant de la suppression du Centre de l'Institut Solvay :

« ... institution belge dont les idées philosophiques et conséquemment politiques étaient pour le Katanga d'un caractère subversif et pernicieux... »

le ministre Kiwele expliquait :

« Tant qu'il était province coloniale belge, le Katanga ne pouvait que subir cette perte et assister impuissant à la diffusion du mal, mais dans un Congo où les idées philosophico-politiques de l'école sociale Solvay ne tardaient pas à sortir leur malignité assassine, le Katanga s'est proclamé indépendant et l'une des conséquences en a été la suppression de cette école subversive. L'on ne veut pas ici, ni de ces idées, ni des hommes qui les diffusent.

(8) Qui fut, en la nuit, secrétaire-organisateur dans une église d'Elisabethville, avant de faire la politique de M. Tshombe. Il est même, nous l'avons dit, l'auteur d'une assez belle messe africaine : la « Messe Katanga ».

(9) Remplacement du Centre de l'Institut de Sociologie Solvay.

(10) « Essai du Congo » du 8 novembre 1960.

M. Kiwele manifestait de plus une remarquable fidélité aux enseignements de son maître, ce point de choc qu'avait été Mgr de Hemptinne. Celui-ci, à l'occasion de son jubilé épiscopal, avait déjà dit, en septembre 1957 (« Essai du Congo », 25-9-57) :

« Le Congo nous apparaît devoir être au centre de l'Afrique, le bastion de la civilisation chrétienne.

« Or, voici que l'attention du Congo se trouve gravement compromise.

« Le Congo est attaqué de toutes parts par les forces du mal. L'islam tente de reconquérir les positions d'où nous l'avons chassé.

« Le communisme ruse vers l'Afrique et prépare des équipes de Congolais pour mener l'attaque. Dès à présent, certains sectes subversives lui préparent le terrain.

« Le panthéisme même cherche à relever la tête et se recommande comme étant la forme authentique de la tradition ancestrale.

« Mais les ennemis les plus dangereux sont l'athéisme et le matérialisme.

L'athéisme annonce la fin de toutes les religions et la libération de la raison humaine. Le matérialisme n'a d'autre but que la possession des biens de la terre.

« C'est, hélas, de Belgique même que nous viennent les messages de l'athéisme et du matérialisme. Le Congo découvre que la Belgique a plusieurs visages et qu'elle est divisée par d'âpres luttes intestines. »

(4) Mgr Corcellis au parfaitment conscient de ce que chaque jour qui passe est gagné pour le régime de M. Tshombe.

(5) Voir « Remarques Pastorales », n° 33-34, du 29 septembre 1960.

(6) Voir notre livre : « La Passion de Simon Kimbangu » aux Editions des « Amis de l'Afrique Africaine ».

(7) Le « Coarctier d'Afrique » du 29 juillet 1960.

« La Katanga n'est plus belge (11), ni inféodé à la Belgique, et à certains de ses partis et chapelles secrètes : il est une institution spécifiquement katangaise, ce qui veut dire que lui aussi doit s'aligner, comme les autres institutions d'enseignement, sur de nouveaux principes. Non, Katangais, nous ne voulons pas de ces soi-disant professeurs de sociologie, de philosophie, de ces soi-disant aides sociaux ou autres techniciens, qui sont surtout des agitateurs politiques et des propagandistes masqués d'une libre-pensée et d'un matérialisme essentiellement communiste... L'Europe a peut-être une longue et grande histoire, pleine de hauts et nobles exploits. Mais l'Europe n'est pas grande en ce *stupide laïcisme* dont elle se targue d'être l'inventrice... »

Ainsi donc, au moment où le gouvernement nationaliste dirigé par Patrice Lumumba se bat sur tous les fronts, pour rétablir l'ordre et la discipline dans la Force Publique, pour mettre fin à l'intervention militaire belge et réduire la sécession katangaise, les milieux catholiques de Léopoldville et d'Elisabethville parlent le même langage.

Ce n'est pas pour rien que le quotidien catholique de Léopoldville, « Le Courrier d'Afrique », dans les éditoriaux de son directeur, Gabriel Makoso, défend des points de vue proches de ceux des séparatistes katangais.

M. Lumumba est combattu parce qu'il parle de « laïcisme », parce qu'il se fait le fourrier du communisme au Congo.

Et M. Tshombe donnera à tous les mobiles sordides qui sont à la base de sa sécession, le prétexte de l'anticommunisme (12) :

« Le Katanga, pays d'ordre et de paix, ne veut pas du communisme. S'il a déclaré son indépendance, c'est uniquement pour échapper à l'esclavage et à la misère qui furent partout les conséquences de l'emprise communiste, et pour que son peuple reste libre, dans un monde libre.

« Ni moi, ni mon gouvernement, n'avons à aucun moment sollicité l'appui ni l'aide des puissances financières ou capitalistes et nous ne les solliciterons jamais (sic).

« Le Katanga ne se pliera jamais à l'emprise communiste (13). »

Et la manœuvre se développe. M. Tshombe fait appel à l'ensemble du « monde libre » (14) : L'indépendance du Katanga, c'est une condition de survie du « monde libre ».

Et lorsqu'un des ministres de M. Tshombe, M. Kambola, se rendra au Vatican — où le Souverain Pontife aura la sagesse de ne pas le recevoir, mais où il sera accueilli par de hauts prélats —, il fera cette déclaration lapidaire (15) :

« Si le Katanga est perdu, c'est la perte de l'Afrique entière, suivie de celle de l'Occident » expliquant d'ailleurs que :

« ... le but de la délégation est d'avertir le Saint Père que le parti communiste prend une extension alarmante dans toute l'Afrique. "Nous espérons que le Pape nous aidera parce que nous voulons préserver le Katanga de cette néfaste doctrine". »

✽

L'Eglise d'Elisabethville sera, faut-il le dire, solidaire du gouvernement de M. Tshombe. Et chacun des deux anniversaires de la proclamation de l'indépendance du Katanga sera l'occasion pour l'Archevêque d'Elisabethville de faire retentir les voûtes de sa cathédrale des plus solennels et des plus enthousiastes des « Te Deum ».

✽

M. Tshombe continuera à miser sur le bon cheval. Il multipliera les avances à l'Eglise catholique — qui n'est pas la sienne puisqu'il est protestant — et flattera missionnaires et religieuses en toutes occasions. La « Libre Belgique » du 24 août 1962, par exemple, rapporte :

« Le président Tshombe a assisté lundi matin à la Maison Saint-Eloi, à Elisabethville, à une cérémonie au cours de laquelle dix-huit jeunes filles africaines entrant dans la

(11) Même des hommes, aussi bien disposés, pour M. Tshombe que les journalistes Pierre Davignon et Yvan L'Herminier du « Courrier d'Afrique », reconnaissent le caractère de prétexte de motif donné à la sécession. Ils parlent (« Croissance et Changement », p. 171) de la...

« ...réaction contre un Léopoldville déshérité depuis toujours, c'est-à-dire bien avant que Lumumba ne soit Premier Ministre et ne serve de prétexte à une sécession qui, depuis des années, constitue le support d'un grand nombre d'ambitions personnelles. »

(12) Ses proclamations des 11 et 17 juillet 1960.

(13) La « Cité » du 19 août 1960; « Essai de Congo » du 18 août 1960.

(11) Cette affirmation était émise à l'époque où tous les leviers de commande étaient, à l'évidence, tenus par des Belges et où des militaires belges concentraient la seule protection de l'Etat katangais.

(12) Sa déclaration du 17 juillet 1960, reproduite dans le Livre Blanc publié par le Ministère des Affaires Etrangères du Congo, sous le titre « La Province du Katanga et l'Indépendance congolaise », p. 46.

communauté des Sœurs de la Charité de Gand, ont prononcé leurs premiers vœux.

» Le président Tshombe s'est déclaré extrêmement ému de cette cérémonie qui est pour lui un signe de renouveau spirituel au Katanga. Le président a fait appel aux Sœurs de la Charité de Gand pour qu'elles envoient plus de missionnaires au Katanga et en Afrique. »



Comment pourrait-on laisser tomber un homme qui manifeste d'aussi bons sentiments ? (16)

Un moment d'ailleurs, le gouvernement de M. Adoula, oubliant que, pris en charge par le Département d'Etat de Washington, il était tenu à certains ménagements, s'impatienta des obstacles mis à un règlement de l'affaire katangaise. En même temps qu'il accuse une fois de plus les Blancs du Katanga d'être à l'origine de la sécession, le représentant du Congo aux Nations Unies — M. Izumbuir — se montra (17) :

« ... particulièrement violent à l'égard des autorités religieuses d'Elisabethville, ironisant sur le prêtre "qui confesse le voleur" et qui "in fine" reçoit la moitié du larcin (18). »

(16) Il serait injuste de ne pas reconnaître que certains catholiques firent exception. Bien peu en Belgique, si ce n'est évidemment le groupe des « Amis de Présence Africaine », une fois purgé de l'admirable Pierre Houart dans le livre « La Pénétration communis au Congo » relève de la plus basse débauche. Un remarquable article signé Scalet dans le « Reflet ».

C'est sous Les démocrates chrétiens, tant wallons que flamands, sembleront immédiatement dans l'antihumainisme le plus détestable. Et l'on vit le sénateur Karel Van Cauwelaert qui avait écrit que le Congo sans le Katanga serait condamné à mort, se faire, par la main de Patrice Lumumba, l'avocat du séparatisme katangais.

Chez les catholiques français, les exceptions furent plus nombreuses. La « Croix » se montra assez objective au début de l'affaire katangaise.

Et « Témoignage Chrétien » dénonçait, dès le 8 juillet 1960 :

« Les milieux catholiques en l'antihumainisme prend trop souvent une fausse obsessionnelle. »

Quant aux étudiants catholiques africains en France, ils furent parmi ceux qui désaccordèrent avec le plus de violence la traïson de M. Tshombe et plus tard le rôle de M. Kasuburu dans l'effacement physique de Patrice Lumumba.

(17) La « Libre Belgique » du 21 décembre 1962.

(18) Il n'est pas sans intérêt de rappeler que Patrice Lumumba dans la dernière discussion qu'il prononça à la Chambre, en sa séance du 7 septembre 1960 (« Congo 1960 », pp. 843 et 846) avait dit :

« Ce sont tous ces milieux catholiques qui mènent leur propagande dans leurs journaux qui provoquent tous les malheurs que nous connaissons; devons-nous permettre cet état de choses ? »

« En Afrique, tous ceux qui sont progressistes, tous ceux qui sont pour le peuple et contre les impérialistes, ce sont des communistes, ce sont des agents de Moscou !!! »

LE KATANGA ET LES GRANDES PUISSANCES

Notre propos n'est pas de conter, par le détail, l'histoire de la sécession katangaise, de ses développements, des événements qui y mirent fin, au moins provisoirement.

Nous avons voulu en discerner les origines, en déterminer les causes, en démontrer le processus de mise en place et de consolidation.

A chaque phase, il nous était possible non seulement de découvrir les agents responsables et les complices qu'ils se trouvaient, mais aussi la supercherie à la faveur de laquelle on cherchait à égarer l'opinion.

Dans cette optique, les attitudes successives et parfois contradictoires des puissances occidentales pourraient faire l'objet d'une étude distincte.

Dans les grandes lignes et dans leur ensemble, ces puissances appuyèrent soit ouvertement, soit plus discrètement, la sécession aussi longtemps qu'à leurs yeux, le Congo était susceptible de recevoir une direction nationaliste et réellement neutraliste. Contre Lumumba, il fallait jouer la carte de la sécession et sauver ce que l'on pouvait sauver.

Ce n'est qu'une fois ce danger écarté, qu'il se fit des nuances entre alliés occidentaux.

La Belgique et la Grande-Bretagne, dont les intérêts au Katanga étaient le plus directement concernés, penchaient, même après l'élimination de Patrice Lumumba, pour une formule :

« ... où l'essentiel du pouvoir politique ne serait pas investi dans le gouvernement central — Londres et Bruxelles voudraient en effet entourer leurs intérêts au Katanga de certaines garanties dans le cas où une équipe nationaliste

et dirigiste accèderait au pouvoir à Léopoldville (1). »

Cette préoccupation explique pourquoi, lorsque le Département d'Etat encouragea les forces de l'O.N.U. à prendre les mesures appropriées pour mettre fin à la sécession, la Grande-Bretagne mit tout en œuvre pour empêcher l'emploi de la force et protéger autant que possible le fief katangais.

La Belgique, déchirée entre les positions passionnelles de ses colons d'Elisabethville et des milieux d'affaires dont les intérêts étaient concentrés au Katanga d'une part et, d'autre part, l'espoir qu'elle avait de sauver le Congo tout entier pour son influence et pour le profit des sociétés dont l'intérêt couvrait l'ensemble du territoire congolais et non la seule province du Katanga, la Belgique ne dut d'opter finalement contre le maintien de la sécession qu'à l'extrême docilité à l'égard des Etats-Unis, du ministre Spaak qui venait de succéder à l'équipe tshombiste de MM. Wigny et d'Aspremont Lynden.

L'appui que devait donner finalement à cette époque le gouvernement des Etats-Unis à l'action entreprise par l'O.N.U. en vue de ramener le Katanga au sein du Congo ne peut faire oublier le soutien qu'il avait accordé au gouvernement de M. Tshombe aussi longtemps que l'on pouvait craindre un retour au pouvoir de Patrice Lumumba ou de ses successeurs.

Sans évoquer ici le rôle joué par l'ambassadeur des E.U. à Léopoldville, M. Clare Timberlake, dans la révocation de Patrice Lumumba (2), dans le torpillage de tous les efforts de réconciliation entre le Président Kasavubu et son Premier Ministre (3), dans la poursuite et l'arrestation de Patrice Lumumba (4), qu'il nous suffise de rappeler que cet ambassadeur accrédité auprès du gouvernement central n'hésita pas à se rendre en visite officielle à Elisabethville, en pleine sécession, apportant ainsi à M. Tshombe le soutien du gouvernement américain à l'équipe « anticommuniste » qui avait pris en main le Katanga. Le représentant officiel des Etats-Unis au Congo entendit avec complaisance et satisfaction M. Tshombe lui adresser ces mots de bienvenue (5) :

« Nous voulons voir (dans votre visite) la preuve de

(1) Eric Rouffon, dans le « Monde » du 26 août 1962.

(2) Andrew Tully, « CIA, The Inside Story », p. 221.

(3) Charles P. Howard, « Katanga and The Congo Betrayal » dans « Freedom Ways », Spring, 1962, p. 146.

(4) M. Timberlake alla jusqu'à prêter son hélicoptère à la Sûreté pour faciliter les recherches.

(5) « Essai de Congo » du 22 novembre 1962. A l'arrivée de l'ambassadeur...

« ... la musique militaire a entonné l'hymne national américain tandis que le Président Tshombe et l'ambassadeur Timberlake saluaient le drapeau katangais et paraissaient en vogue le détachement de la gendarmerie qui rendait les honneurs.

l'intérêt que la grande Nation américaine ne pouvait manquer d'apporter aux efforts que notre jeune nation a déployés et continue de déployer pour faire triompher la cause de la liberté et de la démocratie au cœur de l'Afrique. » Il me paraît opportun de rappeler que, si le communisme n'est pas parvenu à s'implanter dans les territoires de l'ancien Congo belge en juillet dernier, c'est grâce à l'attitude du Katanga qui, par son intransigeante opposition à la sujétion, a déjoué les plans minutieusement élaborés par certains pays d'obédience communiste. Nous avons fait du Katanga le bastion de la résistance à l'asservissement idéologique et économique qu'on voulait nous imposer. »

M. Timberlake se montra en compagnie de M. Tshombe dans des manifestations officielles. Il avait fait coïncider son voyage avec le fracassant déplacement à E'ville de cet ambassadeur officieux des Etats-Unis qu'était devenu, à l'époque, Louis Armstrong (6). Pour faire oublier aux Africains le sort misérable que les Etats-Unis réservaient chez eux aux gens de couleur, on faisait le maximum de tapage autour d'un noir américain qui avait réussi.

M. Timberlake fit aussi, faut-il le dire, le pèlerinage rituel aux sanctuaires de l'Union Minière du Haut-Katanga où il ne put manquer de s'extasier et où il fraternisa avec les hommes d'affaires belges qui soutenaient de toutes leurs forces le séparatisme katangais.

A la même époque, de nombreuses délégations d'officiels américains firent le voyage d'Elisabethville : le sous-secrétaire d'Etat adjoint, M. Henderson, les sénateurs Frank Church et Franck Moss, le propre frère du futur président des E.U., M. Edward Kennedy.

Des hommes d'affaires américains, aussi, se mirent à prospecter le Katanga, tel ce M. John Ganshof van der Meersch, de la Banque Dillon, Read et Cy de New-York, président de la firme américaine de « Conseils techniques et financiers » American Eurafrikan Development Corporation (A.E.A.) :

« ... à qui a été confiée par le Katanga la mission d'encourager la participation technique et financière américaine

(6) M. Timberlake assise d'ailleurs, le 21 novembre 1962, aux côtés de M. Tshombe et du général de l'EU. au stade Prince Albert, au concert donné par le célèbre trompettiste noir (« Essai de Congo », 22-11-62) :

« Rapporçons enfin, écrit le journal, que M. Louis Armstrong a déclaré à un confrère étranger : "I like Tshombe!" »

et canadienne à l'effort de développement social et économique du Katanga (7).

» Dans le cadre de la même mission est également prévue l'ouverture à New York d'un bureau katangais de coordination économique et financière ayant un Katangais comme titulaire. »

Toujours pendant les mêmes semaines cruciales — (Patrice Lumumba est en prison à Thysville. Bien des gens pensent qu'il reprendra le pouvoir) — Elisabethville reçoit la visite de MM. Lynn L. Bollinger et Paul U. Nones, président et directeur d'une compagnie aérienne américaine, cherchant à investir au Katanga (8).

C'est le vice-consul américain, M. John Alden Adrege, qui patronne leur tournée.

Le sénateur Edward Kennedy, lui, dont la mission est politique et militaire, s'est fait accompagner par un conseiller auprès de la Commission des Affaires Étrangères, M. Donald Henderson, par le colonel Witsenburger de la Force Aérienne et par trois officiers et sept gradés.

Au même moment, le Mwata Yamvo, grand chef (9) de la tribu des Lunda et beau-père de M. Tshombe, est aux E.U. l'hôte choyé du Département d'Etat qui lui fait rencontrer :

« .. un grand nombre de personnalités politiques et du monde des affaires (10). »

Le vieux chef put faire aux E.U. la connaissance d'un « lobby katangais » particulièrement puissant et efficace.

Dès le début de septembre 1960, l'hebdomadaire « U.S. News and World Report » avait publié une longue interview de M. Tshombe. L'on fit passer sur tous les écrans de la télévision des E.U. des bandes d'actualité montrant un Tshombe aimable bien accueilli dans les villages katangais. La projection se terminait par ce commentaire :

« Tout indique que M. Tshombe est très populaire ici et qu'il n'y a pas de raisons de croire qu'il soit un homme de paille des Belges. »

Le « lobby katangais » constitue alors l'« American Committee For Aid to Katanga Freedom Fighters » (11), disposant

(7) « Essor du Congo » de 24 octobre 1960.

(8) « Essor du Congo » de 10 décembre 1960.

(9) « Espresso » dans la presse américaine de l'époque.

(10) « Essor du Congo » des 21 et 26 novembre 1960.

(11) Pour des détails au sujet de l'activité de lobby katangais, voir « Freedom Ways » (N.Y., Spring, 1962, p. 136) et Jean Ziegler dans le « Courrier Africain » du CRISP de 21 mars 1963.

de nombreux appuis parlementaires et d'importantes ressources financières.

C'est au cours d'un meeting organisé par ce comité au Madison Square Garden de New York, le 7 mars 1962, que fut acclamée pour la première fois la candidature d'un homme du lobby, le sénateur Barry Goldwater, à la présidence des E.U. L'on recueillit, ce soir-là, 80.000 dollars en faveur de la cause de M. Tshombe.

Certes, lorsque le Département d'Etat voyant plus loin que les dirigeants trop passionnés du lobby, et comprenant que le moment était venu d'étendre l'emprise américaine au Congo tout entier dont le chef du gouvernement, M. Cyrille Adoula, était acquis, corps et âme, à l'influence américaine (12), le changement de politique ne se fit pas sans quelques grincements.

Il fallut changer le trop voyant M. Timberlake pour l'homme d'une nouvelle politique, l'ambassadeur Gullion, qui devint le mentor, l'ange gardien de M. Adoula.

Patrice Lumumba éliminé, M. Antoine Gizenga emprisonné, le bloc lumumbiste disloqué (13), le Congo de M. Adoula semblait digne désormais du retour du Katanga :

« A Léopoldville, le gouvernement pro-occidental de M. Adoula est en bonne posture »

écrivait « Afrique Express » (14) qui ajoutait :

« Les Occidentaux désiraient seulement la fin de la sécession katangaise, mais pas la chute de M. Tshombe. Leur rêve est, une fois le problème de la sécession résolu, de

(12) Certains congolais étaient conscients de la manœuvre. Nous n'en citerons pour preuve qu'un article de l'hebdomadaire « Présence Congolaise » de 9 février 1963 :

« Il leur venait soudainement sur l'esprit de croire que les Américains qui ne savent même pas assurer la liberté et l'égalité aux noirs habitant leur pays, viennent à 30.000 ou 20.000 kilomètres de chez eux par amour pour nous, pour notre liberté et notre unité. Les Etats-Unis n'ont en vue que leurs intérêts politiques et économiques. »

Les Américains ont, au Congo, un double intérêt : sur le plan politique nous leur donnons la possibilité de prendre pied au cœur même d'un continent qui, jusqu'à présent, était le monopole des puissances européennes.

« Les Américains n'avaient jusqu'à présent que leur petit pied-à-terre de Libéria. Maintenant ils risquent, pieds et poings liés, un gouvernement congolais qui, chaque jour, l'emprisonne davantage à leur profit. »

« En fait donc, pour les Américains, le Katanga est le seul coin du Congo qui échappe jusqu'à ce jour à leur emprise. Il faut donc le soumettre à un gouvernement central tout dévoué aux intérêts américains. »

« Quant au second intérêt américain au Congo, il est commercial... »

Et l'auteur de développer ici avec beaucoup de lucidité l'intérêt qu'il y a pour les Américains, malins déjà des deux plus grands producteurs de cuivre du monde : l'Asarcondza et la Kasumbwa; à pouvoir contrôler la production du troisième : l'U.M.S.K., responsable jusqu'ici de la baisse des cours de cuivre sur les marchés mondiaux. Soulignons ici d'ailleurs que depuis lors, le cours du cuivre n'a plus cessé de progresser...

(13) M. Cléophas Kamitatu, par exemple, était revenu d'un voyage aux Etats-Unis, convaincu à la balkanisation du Congo.

(14) ... de 10 février 1962.

réconcilier M. Adoula avec M. Tshombe et de maintenir ce dernier au pouvoir à Elisabethville. Cela est le plan général. »

On sait qu'ils sont allés plus loin par la suite et qu'ils sont parvenus à installer des hommes sûrs du Katanga à la tête d'un Congo théoriquement réuni, pour leur seul profit. Avant-hier, et peut-être demain ou après-demain, M. Moïse Tshombe lui-même. Hier, M. Evariste Kimba, son ancien ministre des Affaires Etrangères.

Mais ceci est une autre histoire...



Certes, n'ayant pas compris au moment même les hautes destinées auxquelles on les réservait, MM. Tshombe et Munongo renaclèrent lorsque l'Occident, après avoir soutenu leur sécession, exerça sur eux toutes sortes de pressions pour qu'ils y mettent fin.

Manifestant alors la fermeté des convictions anticomunistes qu'ils avaient affectées, ils se tournèrent vers l'U.R.S.S. pour lui demander son assistance.

Déjà la presse occidentale se gaussait. Le « Soir » avait parlé de :

« ... l'aimable promptitude avec laquelle l'U.R.S.S. aurait répondu à la demande d'assistance de Munongo. »

La requête de M. Munongo n'obtint pourtant des Soviétiques que cette note officieuse, extrêmement sèche, des « Izvestia » (15) :

« Il faut avoir complètement perdu l'esprit ou tout sens des proportions pour s'imaginer que l'Union Soviétique a le désir de prêter assistance à des laquais et des bourreaux en faillite. Il va sans dire que l'U.R.S.S. n'a pas l'intention d'avoir affaire avec la clique des fantoches qui ont vendu et trahi la liberté et l'honneur de leur peuple. Il est également évident que la seule idée de la présence d'agents de cette clique sur le sol soviétique ne peut être autre chose que l'invention d'une imagination malade. »

De ce côté-là, au moins, il n'y avait pas, il n'y a jamais eu d'équivoque.

POSTFACE

(15) « Libre Belgique » du 2 août 1961 ; « Monde » du 3 août 1961.

En écrivant ce livre, nous avons tout d'abord pensé qu'il fallait démystifier le problème katangais.

De puissants mouvements dans le monde, des gouvernements même avaient affecté de croire au caractère national, patriotique, spontané de la sécession. On parlait, avec des trémolos, du « peuple » katangais qui voulait sauvegarder son originalité. On invoquait le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, pour camoufler une opération où d'anciens maîtres blancs cherchaient au contraire à disposer d'un autre peuple et surtout des richesses d'un autre peuple.

Il fallait donc démonter tout le processus pour faire apparaître la falsification.

D'aucuns reprocheront sans doute à ce livre son manque de sérénité. Rien n'y est dit qui n'ait été vérifié, contrôlé. Rien n'y est affirmé qui ne soit prouvé, justifié.

Ce n'est pas la faute de l'auteur si le simple exposé de faits que l'histoire retiendra comme indiscutablement établis, prend, presque fatalement, des allures de réquisitoire. Il est difficile de n'avoir pas le cœur soulevé, lorsqu'à chaque page d'un récit s'étalent l'hypocrisie, le cynisme et l'injustice.



Car la sécession katangaise est un crime. Nous l'avons dénoncé à l'heure où il se commettait, à l'heure où il n'était pas encore consommé (1).

C'est même le crime majeur que l'on ait commis contre le Congo et contre l'Afrique.

(1) • Remarques Congolaises • du 16 juillet 1960.

Tout ce qui s'est passé au Congo, depuis le 30 juin 1960 — à l'exception des débordements de quelques militaires, dans la nuit du 5 au 6 juillet, débordements qui, dans un autre contexte, n'eussent pu avoir ni prolongements, ni conséquences graves —, tout ce qui s'est passé au Congo résulte directement ou indirectement de la sécession katangaise.

C'est parce que l'intervention militaire belge de juillet 1960 protégeait et consolidait cette sécession que le Président Kasavubu et le Premier Ministre Lumumba se sont dressés contre elle et ont fait appel à l'aide de l'O.N.U.

C'est en voulant mettre fin à la sécession par ses propres moyens — lorsque l'obstination de la Belgique arracha au Conseil de Sécurité sa résolution du 8 août 1960 —, que Patrice Lumumba se démunait de ses troupes les plus fidèles pour les envoyer à deux mille kilomètres de sa capitale et qu'il s'exposa à la perfidie de ceux qui, en le renversant, allaient frapper leur Congo dans le dos.

C'est la volonté du Premier Ministre de mettre fin à la sécession qui lui fit demander et obtenir — après le refus américain — l'aide de l'U.R.S.S. en matière de transports : quelques dizaines de camions et onze avions Ilyouchine 14 capables chacun de transporter une quinzaine d'hommes, cette aide modeste qui allait servir, pour le Président Kasavubu, de prétexte à sa révocation.

C'est pour se débarrasser de son Premier Ministre et se concilier les bonnes grâces du rebelle Moïse Tshombe que l'entourage du Président de la République livra Patrice Lumumba à la province en sécession et à la mort, espérant, par cet holocauste, ramener la province séparée sous son sceptre.

C'est la volonté d'Antoine Gizenga de réduire — par tous les moyens, et sans attendre de l'O.N.U. ou des E.U. des concours marchandés — la sécession katangaise qui le mit en conflit ouvert avec le nouveau Premier Ministre, M. Cyrille Adoula.

C'est pour faciliter un impossible accord avec Moïse Tshombe et se concilier, à cette fin, les bonnes grâces du Département d'Etat, que le gouvernement Adoula arrêtera et détiendra pendant plus de deux ans et demi Antoine Gizenga et mettra tout en œuvre pour briser l'unité des forces lumumbistes.

C'est dans l'espoir de voir l'O.N.U. et les Etats-Unis mettre fin, pour son compte à la sécession katangaise que M. Cyrille Adoula s'est soumis si étroitement à la politique américaine,

entraînant ainsi la révolte des nationalistes demeurés fidèles à l'idéal de Patrice Lumumba.

C'est pour permettre la réintégration du Katanga au sein du Congo que par une sorte d'aberration, qu'ils doivent déplorer aujourd'hui, MM. Adoula et Kamitatu ont émietté leur pays en plus de vingt provinces-états.

Il était nécessaire, pensions-nous, d'établir, de manière définitive, le dossier de ce crime à l'heure où triomphent ceux qui l'ont commis. Ce livre aura, à tout le moins, le mérite d'interrompre la prescription.

A l'heure où certaines puissances entendent faire diriger et contrôler le Congo par ceux-là même qui, pour leur compte, l'ont assassiné, il est bon que le monde n'oublie pas ce que ces hommes représentent et le jeu qu'ils ont joué.



A l'inverse, il n'est pas mauvais, sans doute, que des hommes politiques congolais, enlisés aujourd'hui dans les marécages de Léopoldville, se voient rappeler les positions cohérentes et saines qui étaient les leurs avant qu'ils se soient laissés gangrener par la corruption ou la lassitude.

A prendre plus clairement conscience des manœuvres dont ils ont été, dont ils sont encore l'objet, sans doute leur sera-t-il plus facile de secouer leurs chaînes — même dorées — de trouver le courage nécessaire pour arrêter le processus de dégradation dans lequel ils se sont engagés et de faire rentrer leur pays dans les perspectives de l'histoire.



Nous avons pensé aussi qu'à l'heure où d'autres pays d'Afrique luttent encore pour leur indépendance, cette histoire pouvait revêtir un caractère exemplaire.

C'est ainsi que, lorsqu'on entendra les chefs coutumiers de Rhodésie soutenir le gouvernement de M. Ian Smith, l'on se souviendra d'avoir déjà entendu de tels propos. Lorsqu'on verra des politiciens noirs appuyer ou relayer M. Ian Smith dans un gouvernement de Rhodésiens « authentiques », l'on saura que la Rhodésie a, elle aussi, ses Tshombe et ses Munongo. Et tout paraîtra plus simple. Et peut-être y aura-t-il moins de victimes de la supercherie, et pendant moins longtemps.



Nous n'aurons pas perdu notre temps si ce travail peut favoriser au Congo des regroupements et conduire à une réuni-

fication véritable du pays, et s'il aide l'Afrique à rejeter ses traîtres, à combattre la contre-révolution qui menace de la frustrer, pour des décades, de son indépendance, et à faire sa nécessaire unité.

TABLE DES MATIERES

Préface	7
Le contexte de 1956	13
L'apothéose de l'Union Minière du Haut-Katanga	23
Les Manifestes de « Conscience Africaine » et de l'Abako	43
Les réactions des Blancs du Katanga	53
Les élections communales de 1957 et la fondation de la Balubakat et de la Conakat	69
Réactions des Noirs à la politique des Blancs du Katanga	81
L'autonomie katangaise souhaitée par les Blancs, repoussée par les Noirs	87
Les Blancs fondent l'« Union katangaise », parti des seuls « vrais » Katangais	97
L'explosion du 4 janvier 1959 à Léopoldville et ses répercussions au Katanga	117
La volte-face de la Conakat et le divorce Conakat-Balubakat - La Voix de son Maître : la Conakat, porte-parole de l'Ucoi - Union katangaise	131
Le séparatisme en échec à la conférence de la Table Ronde Lumumba contre Tshombe	157
Les élections de mai 1960 et leurs conséquences	177
L'étape décisive vers la sécession - La loi sur mesure de la Conakat	191
Le coup d'Etat avorté	199
La nuit du 9 au 10 juillet 1960	203
La proclamation de l'indépendance du Katanga et les premières réactions du Gouvernement central	219
Le vrai chef du Katanga : le commandant Weber	229
Le roi des Belges et le Katanga de M. Tshombe	241
Les Belges d'Elisabethville	253
Les Belges de Belgique	261
La sécession katangaise et la Bourse	277
Une « marionnette coloniale »	287
La sécession n'était pas voulue par le peuple katangais	295
Le désarmement de la Force publique	301
Un héros de la sécession : l'abbé Pierre Adam	323
La « victoire » belge de Kolwezi	329
La création de la gendarmerie katangaise	335
L'escroquerie diplomatique et sa complaisante victime : l'O.N.U.	347
La prétendue « résistance patriotique » du peuple katangais	361
Le Katanga, oasis de paix	385
Un bénéficiaire de la sécession : l'Eglise catholique	391
Le Katanga et les grandes puissances	392
Postface	407
	415

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

Extrait du catalogue

<i>Joseph Jacquemotte</i> — Articles et interpellations parlementaires 1912-1936	50 F
<i>René Deprez</i> — La Grande Grève (1960-1961) (épuisé)	100 F
<i>Maurice Kunel</i> — Un tribun : Célestin Demblon	100 F
<i>Henri de Man et Louis de Brouckère</i> — Le mouvement ouvrier en Belgique (traduit de l'allemand par René Deprez et présenté par Maxime Sztainberg)	80 F
<i>Claude Renard</i> — La conquête du Suffrage Universel en Belgique	100 F
<i>Jules Chomé</i> — Moïse Tshombe et l'escroquerie katan-gaise	180 F

A paraître :

Maxime Sztainberg — La Gauche du Socialisme belge (1909-1911)

Achévé d'imprimer
sur les presses
de la Société Populaire d'Éditions
Bruxelles
le 5 avril 1966